

---



# **Enquête de Santé par Interview Belgique 2001**

---



## **Livre 3 Style de Vie**



---

**Rue de Louvain, 44  
1000 Bruxelles**

**Section d'Epidémiologie  
Rue Juliette Wytzman, 14  
1050 Bruxelles  
Tél : 02/642.57.94  
e-mail [his@iph.fgov.be](mailto:his@iph.fgov.be)  
[http://www.iph.fgov.be/epidemie/epifr/  
index4.htm](http://www.iph.fgov.be/epidemie/epifr/index4.htm)**

**Equipe de recherche :**

**Jamila Buziarsist  
Stefaan Demarest  
Lydia Gisle  
Jean Tafforeau  
Johan Van der Heyden  
Herman Van Oyen**

**Avec la collaboration de :**

**Pieter-Jan Miermans  
Francis Sartor**

**Equipe logistique :**

**Monique Schoonenburg  
Véronique Verhocht**

# Table des Matières

## LIVRE 1 :

Pages

<b>Introduction.....</b>	<b>8</b>
<i>Objectifs de l'Enquête de Santé</i>	
<b>I. Contenu du Questionnaire .....</b>	<b>8</b>
<b>II. Constitution de l'Echantillon .....</b>	<b>11</b>
<b>III. Présentation des Différents Intervenants .....</b>	<b>17</b>
<b>IV. Organisation du Travail sur le Terrain .....</b>	<b>19</b>
<b>V. Réseau d'Enquêteurs .....</b>	<b>20</b>
<b>VI. Contrôles de Qualité .....</b>	<b>24</b>
<b>VII. Degré de Participation .....</b>	<b>28</b>
<b>VIII. Facteurs de Pondération .....</b>	<b>33</b>
<b>IX. Tableaux de Base .....</b>	<b>34</b>
<b>X. Population de l'Etude.....</b>	<b>39</b>

## LIVRE 2 :

<b>1. Etat de Santé .....</b>	<b>45</b>
<b>1.1. Santé Subjective .....</b>	<b>47</b>
<b>1.2. Santé Physique .....</b>	<b>81</b>
<b>1.2.1. Maladies et Affections Chroniques .....</b>	<b>81</b>
<b>1.2.2. Affections Aiguës .....</b>	<b>237</b>
<b>1.3. Santé Mentale .....</b>	<b>307</b>
<b>1.4. Limitations de l'Activité et Restriction de la Participation .....</b>	<b>419</b>

## LIVRE 3 :

<b>2. Style de Vie .....</b>	<b>627</b>
<b>2.1. Activités Physiques .....</b>	<b>629</b>
<b>2.2. Nutrition .....</b>	<b>699</b>
<b>2.2.1. Etat Nutritionnel .....</b>	<b>699</b>
<b>2.2.2. Habitudes Nutritionnelles .....</b>	<b>769</b>
<b>2.3. Consommation d'Alcool .....</b>	<b>877</b>
<b>2.4. Consommation de Tabac .....</b>	<b>951</b>
<b>2.5. Usage de Drogues Illicites .....</b>	<b>1037</b>
<b>2.6. Santé et Sexualité .....</b>	<b>1081</b>

# Table des Matières

*Pages*

## LIVRE 4 :

<b>3. Prévention .....</b>	<b>1131</b>
3.1. Vaccination chez les Adultes .....	1133
3.2. Prévention Cardiovasculaire .....	1201
3.3. Dépistage du Diabète .....	1277
3.4. Dépistage du Cancer du Sein .....	1319
3.5. Dépistage du Cancer du Col de l'Utérus .....	1375

## LIVRE 5 :

<b>4. Consommation de Soins .....</b>	<b>1401</b>
4.1. Contacts avec des Professionnels de la Santé .....	1403
4.1.1. Contacts avec le Médecin Généraliste .....	1403
4.1.2. Contacts avec le Médecin Spécialiste .....	1533
4.1.3. Contacts avec le Service des Urgences .....	1629
4.1.4. Contacts avec le Dentiste .....	1679
4.1.5. Contacts avec les Professionnels Paramédicaux .....	1733
4.2. Hospitalisation .....	1773
4.3. Consommation de Médicaments .....	1857
4.4. Satisfaction du Patient .....	1985
4.5. Thérapies Non-Conventionnelles .....	2077

## LIVRE 6 :

<b>5. Santé et Société .....</b>	<b>2139</b>
5.1. Accès aux Soins de Santé .....	2141
5.2. Différences Socio-Economiques en Matière de Santé .....	2187
5.3. Santé et Environnement .....	2193
5.4. Accidents, Sécurité Routière et Violence .....	2235
5.5. Santé Sociale .....	2339
5.6. Services Sociaux et Préventifs .....	2407



## **2.1. Activités Physiques**



*Cette enquête a été réalisée à l'initiative de :*

**J. Tavernier**

*Ministre de la Protection de la Consommation, de la Santé Publique  
et de l'Environnement*

**J. Chabert**

*Ministre des Travaux Publics, du Transport, de la Lutte contre l'Incendie  
et de l'Aide médicale urgente de la Région Bruxelles-Capitale*

**T. Detienne**

*Ministre des Affaires Sociales et de la Santé de Région Wallonne*

**D. Gosuin**

*Ministre de l'Environnement et de la Politique de l'Eau, de la Conservation de la Nature  
et de la Propreté Publique, et du Commerce Extérieur de la Région Bruxelles-Capitale*

**N. Maréchal**

*Ministre de l'Aide à la Jeunesse et de la Santé de la Communauté Française*

**H. Niessen**

*Ministre de la Jeunesse et de la Famille, des Monuments et Sites, de la Santé  
et des Affaires Sociales de la Communauté Germanophone*

**F. Vandenbroucke**

*Ministre des Affaires Sociales et des Pensions*

**M. Vogels**

*Ministre de l'Aide Sociale, de la Santé et de l'Egalité des Chances de la Communauté Flamande*

## 2. Style de Vie

Les habitudes et modes de vie, soit les comportements au cours de la vie quotidienne, sont intimement liés aux valeurs et priorités des individus, aux opportunités qui se présentent à lui, ainsi qu'aux contraintes inhérentes à sa culture et à sa situation sociale et économique (1). En fait, les styles de vie sont façonnés par les apprentissages sociaux et les interactions interpersonnelles, et dépendent donc en partie de l'expérience et de l'environnement des individus. Il serait faux de croire qu'une habitude de vie émane d'une simple décision individuelle quant au refus ou à l'adoption de certains comportements à risque ou bénéfiques pour la santé.

Les habitudes et modes de vie sont, en effet, des déterminants à part entière de la santé (2). On sait aujourd'hui qu'une série d'aspects de la vie quotidienne participent au maintien d'une bonne santé, à la prévention de certaines complications physiques et à l'amélioration du bien-être psychologique. En revanche, certains comportements nuisent à la santé, lorsqu'ils constituent de véritables habitudes de vie, notamment : une consommation – excessive ou chronique – de tabac, d'alcool ou de drogues, une alimentation déséquilibrée, un manque d'activités physiques et d'autres comportements à risque comme les relations sexuelles non protégées, la conduite en état d'ébriété, etc.

Il est communément admis, et étayé par la littérature scientifique, qu'avant même les progrès de la médecine, c'est l'amélioration de l'hygiène de vie qui a permis d'augmenter considérablement l'espérance de vie et l'espérance de vie en bonne santé. Or, cette amélioration de l'hygiène de vie a été largement favorisée par le développement, dans de nombreux pays, de politiques de la santé basés sur des programmes d'information, de prévention des comportements à risque et de promotion des styles de vie sains. C'est précisément parce que les habitudes de vie sont partiellement déterminées par la culture et l'environnement que l'on peut, en agissant sur ceux-ci, parvenir à faire changer le système de valeur des individus, et par-là leurs comportements. L'Organisation Mondiale de la Santé propose, pour la promotion de « la santé pour tous » en Europe (1), un certain nombre d'objectifs (buts 13 à 16) et de stratégies visant à influencer les comportements de santé, tant au niveau de la société qu'au niveau des choix individuels.

Il est donc essentiel pour les décideurs politiques, mais aussi pour les organismes mis en place dans le cadre de ces programmes, de pouvoir évaluer la prévalence de ces différents styles de vie, leur distribution dans les sous-groupes de la population et leur évolution dans le temps, afin de pouvoir estimer l'impact potentiel des politiques mises en place. Pour cela, il est souvent nécessaire de procéder à des investigations spécifiques, mais les données recueillies par le biais de l'enquête de santé permettent néanmoins une bonne estimation de l'état de la question en Belgique et dans les différentes Régions du pays. Les thématiques suivantes ont été retenues dans l'examen des styles de vie, pour leur influence substantielle sur la santé: la pratique d'activités physiques, le régime alimentaire, la consommation de boissons alcoolisées, la consommation de tabac, l'usage de drogues illicites et les comportements sexuels(3).

Cette section débutera par une étude assez détaillée du niveau d'activité physique de la population pendant les loisirs et au cours des sept derniers jours. De nombreuses recherches dans le domaine ont en effet permis de démontrer l'impact des exercices physiques tant au niveau de l'état de santé physique des individus qu'au niveau de la santé mentale. Les activités physiques ont également toute leur importance chez les personnes âgées, afin de préserver leur capacité fonctionnelle et leur mobilité.

Le chapitre suivant s'attache à étudier le mode d'alimentation des personnes, et est subdivisé en deux parties distinctes : l'état nutritionnel et les pratiques nutritionnelles. Les impacts de l'alimentation sur la santé sont notoires : obésité, maigreur extrême, cholestérol, diabète, ostéoporose, cancers, maladies cardiovasculaires, problèmes dentaires. Le module consacré à l'état nutritionnel vise à estimer les problèmes de surcharge pondérale et de maigreur dans la population, ainsi que la préoccupation éventuelle pour le poids, les méthodes amaigrissantes utilisées (certaines sont menaçantes pour la santé) et la consommation de graisses et de fibres. Par ailleurs, le module concernant les pratiques nutritionnelles examine un certain nombre de paramètres du régime alimentaire : la quantité et la qualité de l'alimentation, la régularité des repas et la fréquence avec laquelle les gens consomment certains types d'aliments.

Parmi les comportements à risque, la consommation d'alcool a toujours retenu l'attention des responsables de la santé publique. L'abus d'alcool est un facteur de risque important pour les problèmes sociaux, psychologiques et physiques. L'éventail des problèmes liés à l'alcool inclut, du point de vue physique, la cirrhose du foie, les accidents de la circulation et d'autres traumatismes, divers types de cancers, et du point de vue social, l'absentéisme au travail, les difficultés financières, la violence intra-familiale, le divorce, l'isolement social. Les questions relatives à la consommation d'alcool dans l'enquête de santé permettent d'évaluer la quantité et la fréquence de la consommation de boissons alcoolisées, les patterns de consommation (week-end, semaine) et les préoccupations éventuelles de la personne ou de son entourage vis-à-vis de sa consommation.

Plus encore que la consommation d'alcool, la nocivité du tabagisme est universellement reconnue. Sans compter l'essoufflement et les limitations physiques qu'il entraîne, le tabac est le principal facteur de risque pour le cancer du poumon et d'autres cancers, les maladies cardiaques ischémiques, les pathologies chroniques respiratoires, le retard de développement fœtal chez la femme enceinte, etc. Comme pour la consommation d'alcool, l'OMS a développé des indicateurs standardisés qui permettent de planifier des programmes de prévention et d'en évaluer les résultats, et qui ont été intégrés dans le questionnaire de l'enquête.

La thématique de l'usage de drogues illicites a fait son apparition dans cette dernière enquête, mais elle se limite à l'utilisation de produits psychoactifs tels que la marijuana ou le haschich ainsi que l'ecstasy, le speed ou les amphétamines.

Enfin, un module sur les comportements sexuels clôture cette section. Les comportements sexuels peuvent parfois avoir des conséquences sérieuses au niveau physique et psychologique. On pense notamment aux grossesses non désirées et aux maladies sexuellement transmissibles. L'enquête examine dès lors la question de la contraception et de la protection contre les maladies sexuellement transmissibles.

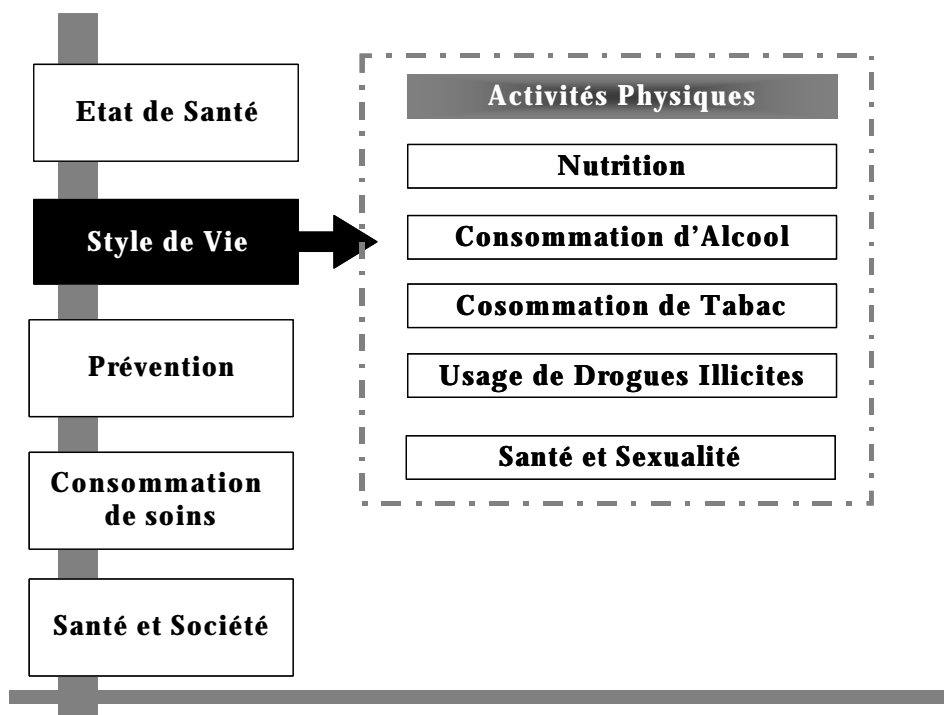
D'autres aspects des habitudes ou des modes de vie sont abordés dans l'enquête et ne figurent pas dans cette section, mais dans celle relative à la « santé et société ». Il s'agit des attitudes en matière de sécurité routière – le port de la ceinture de sécurité et la connaissance du taux d'alcoolémie légalement autorisé pour conduire – qui réduisent le risque d'accidents ou le risque de traumatismes sérieux en cas d'accident. Cette question est étudiée dans le module « accidents et violence ». L'autre aspect concerne l'environnement social de l'individu, qui présente aussi des bénéfices certains pour la santé physique et mentale. La satisfaction avec les contacts sociaux, la fréquence de contacts, et le support social sont autant d'éléments qui participent au bien-être individuel, mais aussi aux comportements et habitudes de vie qui sont mis en place.

## Références

- (1) WHO Regional Office for Europe. Targets for Health for all. Copenhague: WHO, 1985.
- (2) Bietlot M, Demarest S, Tafforeau J, Van Oyen H. Enquête de santé 1997. La santé en Belgique, ses communautés et ses régions. Bruxelles : F-Twee Uitgeverij, 2000.
- (3) Marks DF, Murray M, Evans E, Willig C. Health Psychology: Theory, research and practice. London: Sage Publications Ltd, 2000.



## 2.1. Activités physiques



### I. Résumé

De nombreux travaux ont permis de démontrer que les activités physiques ont un impact substantiel sur l'état de santé.

Deux questions recommandées par l'OMS pour les activités physiques de loisir ont été utilisées lors de l'enquête de santé belge de 1997. Ces mêmes questions ont été reprises en 2001 mais elles ont été complétées par un nouveau module (IPAQ) en cours de développement au niveau international. L'IPAQ n'est pas limité aux activités de loisirs mais couvre tous les types d'activités physiques (travail, tâches quotidiennes, ...).

#### Niveau d'activité physique

17% de la population (de 15 ans et plus) pratique une activité physique (de loisir) de manière intensive au moins 4 heures par semaine et 33% pratique au moins une fois par semaine une activité physique de loisir suffisamment importante pour transpirer. Lorsque l'on prend en compte aussi les activités physiques pratiquées dans le cadre du travail ou des activités quotidiennes, la dépense en énergie est de 4.157 METS/min en moyenne par semaine (les METS/min est une unité de mesure permettant d'estimer la quantité d'énergie dépensée lors des activités physiques).

La pratique d'une activité physique (de loisir) est plus répandue en Flandre qu'en Wallonie sauf en ce qui concerne la pratique intensive. Lorsque l'on prend en compte aussi les activités physiques pratiquées dans le cadre du travail ou des activités quotidiennes, la dépense en énergie est équivalente dans les deux régions. La pratique d'une activité physique (de loisir ou autre) est plus faible en région bruxelloise. Cette différence est sans doute en bonne partie liée au niveau d'urbanisation.

Les hommes pratiquent plus d'activités physiques que les femmes.

La pratique d'une activité physique de loisir diminue régulièrement avec l'âge. Chez les femmes, l'activité physique (de loisir) intensive est surtout de mise chez les jeunes (même chez ces dernières, 25% seulement ont une activité physique régulière); elle diminue ensuite rapidement avec l'âge. La dépense moyenne en énergie, si l'on prend en compte aussi les activités physiques pratiquées dans le cadre du travail ou des activités quotidiennes, augmente d'abord avec l'âge jusque 5.510 METS/min chez les 35-44 ans, pour diminuer ensuite.

En ce qui concerne les activités physiques de loisir, on observe un véritable gradient socio-économique : le pourcentage de personnes qui pratiquent une activité augmente avec le niveau d'instruction. Lorsque l'on prend en compte aussi les activités physiques pratiquées dans le cadre du travail ou des activités quotidiennes, ce gradient aurait plutôt tendance à s'inverser : la dépense moyenne en énergie diminue avec le niveau d'instruction. Cette inversion de tendance se vérifie surtout en Flandre, moins nettement en Wallonie mais pas à Bruxelles.

La pratique d'une activité physique de loisir est moins répandue à Bruxelles (et dans les autres grandes villes en Flandre) que dans les zones sub-urbaines ou rurales. La dépense moyenne en énergie, si l'on prend en compte aussi les activités physiques pratiquées dans le cadre du travail ou des activités quotidiennes, diminue quant à elle de manière très nette en fonction du niveau d'urbanisation : elle est la plus élevée dans les zones rurales et la plus basse dans la zone urbaine de Bruxelles.

Les niveaux d'activité physique de loisir observés en 2001 sont quasiment identiques à ceux de l'enquête de 1997. Ils semblent toutefois avoir augmenté chez les personnes âgées (hommes 65-74 ans et femmes 55-74 ans) en Wallonie.

Enfin, à Bruxelles, tous les indicateurs du niveau d'activité physique sont plus faibles chez les personnes de nationalité non européenne par rapport aux belges ou aux non belges de nationalité européenne.

### **Activité physique et santé**

En Belgique, la population (15 ans et plus) à risque par manque d'activité physique est évaluée entre 32% si on ne prend en compte que les activités de loisir et 54% si l'on tient compte de l'ensemble des activités (de loisir mais aussi au travail ou sur le chemin du travail).

Les femmes sont plus souvent à risque (pratiquent moins d'activités physiques) que les hommes.

La proportion de personnes à risque augmente avec l'âge, plus particulièrement au-delà de 44 ans si l'on tient compte de l'ensemble des activités, et au-delà de 64 ans si on ne prend en compte que les activités de loisir.

Le pourcentage de personnes à risque par manque d'activité physique est en général plus élevé parmi les classes sociales défavorisées. Ces différences sont plus marquées en Flandre, moins nettes en Wallonie et quasiment inexistantes à Bruxelles.

Le manque d'activité physique est augmenté en général avec le niveau d'urbanisation. Il est plus élevé aussi à Bruxelles (38%) qu'en Flandre (29%), la Wallonie se situant en position intermédiaire.

Le pourcentage de personnes à risque par manque d'activité physique est resté au même niveau en 2001 par rapport à 1997. Ce taux semble toutefois bien avoir diminué chez les personnes âgées (hommes 55-74 ans et femmes 65-74 ans) en Wallonie.

À Bruxelles, les personnes de nationalité non européenne sont plus à risque par manque d'activité physique par rapport aux belges ou aux non belges de nationalité européenne.

## **Conclusion**

On peut considérer donc que presque la moitié de la population n'est pas suffisamment active physiquement pour pouvoir espérer en retirer des avantages en matière de santé. Chez ces personnes peu actives, le risque de développer une maladie chronique est plus élevé. Il est donc prioritaire, en matière de santé publique, de promouvoir la pratique d'une activité physique régulière.

Il est important de noter que malgré les efforts menés ces dernières années par différents groupes afin de promouvoir la pratique d'une activité physique, les indicateurs dans ce domaine n'ont guère progressé de 1997 à 2001.

Ce genre de modification de comportement n'est certainement pas facile à obtenir, mais il est bon de fixer ne fut-ce que des objectifs limités car dans ce domaine des progrès même minimes sont déjà importants. Il serait par ailleurs utile de cibler plutôt les activités physiques modérées quotidiennes que des activités intensives durant les périodes de loisir.

## **II. Introduction**

Le concept de l'activité physique favorable pour la santé a été adopté au début des années nonante. Il s'agit de tout mouvement du corps produit par les muscles striés qui entraîne une augmentation sensible de la dépense d'énergie par rapport à l'état de repos. Ce concept couvre de manière assez large l'ensemble des activités avec notamment les activités physiques durant les loisirs, les exercices, le sport, le travail professionnel et les tâches quotidiennes.

Ce concept d'activité physique est différent de celui de « physical fitness » qui est basé sur la mesure (indirecte) du captage maximal en oxygène au niveau pulmonaire.

Des recherches développées au cours des années 1990 ont permis de démontrer que les activités physiques ont un impact substantiel sur l'état de santé et doivent être considérées comme un comportement important dans le domaine de la santé publique.

Une augmentation de l'activité physique est associée avec une diminution de la mortalité toutes causes et de la mortalité cardio-vasculaire en particulier (1; 3). L'activité physique a un effet cardio-protecteur et permet de diminuer les problèmes d'hypertension. Elle réduit le risque de cancer du colon et de développer un diabète (4). Elle diminue les risques de dépression et améliore le bien-être en général (5). L'activité physique durant l'enfance et l'adolescence permet en outre d'accroître la densité osseuse et de prévenir l'ostéoporose (2; 6).

La recommandation générale est que tout individu pratique au moins une demi-heure d'activité physique chaque jour (US Surgeon General, 1997). De nombreux auteurs (7) estiment par ailleurs que la quantité totale d'activité physique est plus importante que les caractéristiques spécifiques de celles-ci (intensité, durée, etc. ..).

La pratique régulière d'une activité physique est en tout cas reconnue désormais comme étant bénéfique pour la santé en général. L'OMS a repris ce sujet parmi les objectifs en matière de santé (but N°16).

Il existe également un projet de consensus en Belgique (Symposium Belgium on the Move, Novembre 2000) qui peut se résumer ainsi :

- Pratique d'une activité physique modérée 60 minutes par jour pour les jeunes de 6-20 ans
- Pratique d'une activité physique modérée 30 minutes par jour, 3-5 jours par semaine pour les 20-64 ans
- Maintenir une activité physique légère à modérée pour les 65 ans et plus.

L'évaluation de l'activité physique au sein d'une population est donc un domaine important non seulement d'un point de vue scientifique mais aussi pour le développement des politiques de santé.

La pratique d'une activité physique figure parmi les données recueillies en milieu scolaire ; l'ULB (Promes) et l'Université de Gand (UG) réalisent en effet des enquêtes périodiques au niveau des écoles dans le cadre de projet HBSC (Health behavior in School Children) de l'OMS (8;9). La vague la plus récente de cette enquête en Belgique est celle qui a été menée en 1998.

Il existe d'autres recherches plus ponctuelles comme les "Leuven Growth Study" (10), les études de l'IOS de recherche inter-universitaire sur la gestion sportive (11) et une collecte de données sur l'activité physique dans le cadre de la médecine du travail (12).

Un rapport sur la pratique d'une activité physique a également été publié dans le cadre de la Fondation Roi Baudouin (13).

Enfin, diverses études ont été menées dans la population générale: les enquêtes UG FA1 et 2 dans la ville de Gand au début des années nonante (14; 15) et, bien entendu l'Enquête de Santé de 1997.

L'objectif principal poursuivi ici est de classer les individus suivant leur niveau d'activité physique afin de suivre l'évolution des pratiques au cours du temps, d'étudier la corrélation de cette pratique avec d'autres styles de vie et de vérifier la relation avec l'état de santé de l'individu.

### III. Questions

De nombreux instruments ont été élaborés pour évaluer le niveau d'activité physique dans les enquêtes de santé ; le propos était le plus souvent de mesurer la dépense totale en énergie (total energy expenditure). Ces instruments sont toutefois difficiles à utiliser dans les enquêtes de population qui portent sur la santé en général.

La tendance a donc été au développement de questionnaires plus simples. Un groupe d'experts réunis par l'OMS (16) a proposé d'utiliser deux questions : auto-évaluation du niveau d'activité physique et intensité des exercices physiques. Ces deux questions recommandées par l'OMS ont été utilisées lors de l'enquête de santé belge de 1997.

AP01. Quelle proposition caractérise le mieux vos activités physiques au cours de l'année qui vient de s'écouler?

AP02. Exercez-vous, au moins une fois par semaine, pendant vos loisirs, une activité physique comme le jogging, le cyclisme, etc... suffisamment longtemps pour transpirer?

Une initiative internationale a toutefois vu le jour entre-temps afin de mettre au point un instrument intermédiaire qui soit plus détaillé que celui proposé par l'OMS mais aussi moins complexe que les questionnaires complets pour la mesure des dépenses d'énergie liées aux activités physiques. Un réseau européen de surveillance de l'activité physique a donc été mis en place ; il a décidé de réaliser une étude de validation d'un nouvel instrument, l'IPAQ (International Physical Activity Questionnaire) développé et expérimenté au niveau international (Etats Unis, Australie, Canada et Suède). La Belgique est le premier pays à utiliser ce nouvel instrument dans une enquête de santé à grande échelle.

L'approche conceptuelle de ce nouvel instrument est basée sur le fait que la somme des dépenses d'énergie totale par jour et par semaine est plus importante que l'intensité ou la durée de chacune des activités prises séparément. L'IPAQ permet en principe de calculer des METS (metabolic equivalent units) : chaque activité peut être classée en fonction de la quantité d'énergie nécessaire. Ensuite, le nombre de Kcal dépensées seront estimées sur base du temps qui a été consacré à une activité (modérée ou vigoureuse).

L'IPAQ n'est pas limité aux activités de loisirs mais couvre tous les types d'activités physiques (travail, tâches quotidiennes, ...). Les questions posées concernent les 7 derniers jours.

- AP03. Au cours des 7 derniers jours, combien de jours avez-vous pratiqué des activités physiques intenses?
- AP04. Parmi ces jours, combien de temps en moyenne avez-vous pratiqué ces activités physiques intenses?
- AP05. Au cours des 7 derniers jours, combien de jours avez-vous pratiqué des activités physiques modérées?
- AP06. Parmi ces jours, combien de temps en moyenne avez-vous pratiqué ces activités physiques modérées?
- AP07. Au cours des 7 derniers jours, combien de jours avez-vous marché pendant au moins 10 minutes d'affilée?
- AP08. En général, combien de temps au total avez-vous marché au cours de l'un de ces jours ?
- AP09. En général, à quelle allure avez-vous marché?
- AP10. En moyenne, combien de temps êtes-vous resté assis au cours des 7 derniers jours, week-end exclu?
- AP11. Combien de temps en moyenne êtes-vous resté assis au cours d'un jour du week-end dernier ?

L'IPAQ a été incorporé dans le questionnaire de l'enquête de santé en Belgique pour l'année 2001. Il a été décidé toutefois de maintenir également les deux questions OMS de 1997, ceci à des fins de comparaison et de validation.

#### **IV. Indicateurs**

Un groupe d'expert de l'OMS a recommandé d'utiliser deux questions pour assurer un suivi standardisé de l'activité physique (catégories d'activité et intensité).

L'indicateur AP01\_2 correspond au pourcentage de la population qui pratique une activité physique de loisir. L'Indicateur AP01\_3 correspond à la proportion de la population à risque par manque d'activité physique de loisir. Ces deux indicateurs sont ; basés sur la question AP01.

L'indicateur AP02\_2 correspond à la proportion de la population qui exerce une activité physique importante (suffisamment longtemps pour transpirer) au moins un jour par semaine. Il est basé sur la question AP02.

Ces deux questions ont été posées en 1997 et en 2001.

Il n'y a pas encore (fin 2001) d'indicateurs officiels recommandés sur base du nouvel instrument IPAQ. Les méthodes d'analyse qui ont été décrites jusqu'à ce jour sont celles qui ont été utilisées dans le cadre des études de validation.

Une première estimation en matière de dépense d'énergie peut être calculée en appliquant un facteur de pondération à chaque activité physique en fonction de sa durée (AP03 à AP08). On utilise à cet effet un coefficient de pondération spécifique à chaque activité (estimated MET energy expenditure equivalent). Ces coefficients ont été calculés sur base du Compendium des activités physiques (17) mis à jour en 2000.

L'application de ces coefficients permet de créer une variable représentant la dépense d'énergie exprimée en METS.mins, pour chaque niveau d'activité séparé et ensuite en faisant la somme pour l'ensemble des niveaux (AP\_04).

A côté de cette estimation quantitative continue de la dépense d'énergie due à des activités physiques, une variable binaire a été proposée afin de vérifier quelle proportion de la population est suffisamment active pour que cela ait un impact significatif sur la santé. Il faut pour cela avoir effectué une activité physique modérée pendant au moins 150 minutes au cours de la semaine (AP\_05)

Ces nouvelles questions n'ont été posées qu'en 2001.

L'ensemble du module sur l'activité physique ne concerne que les personnes âgées de 15 ans et plus.

## V. Résultats

### V.1. Belgique

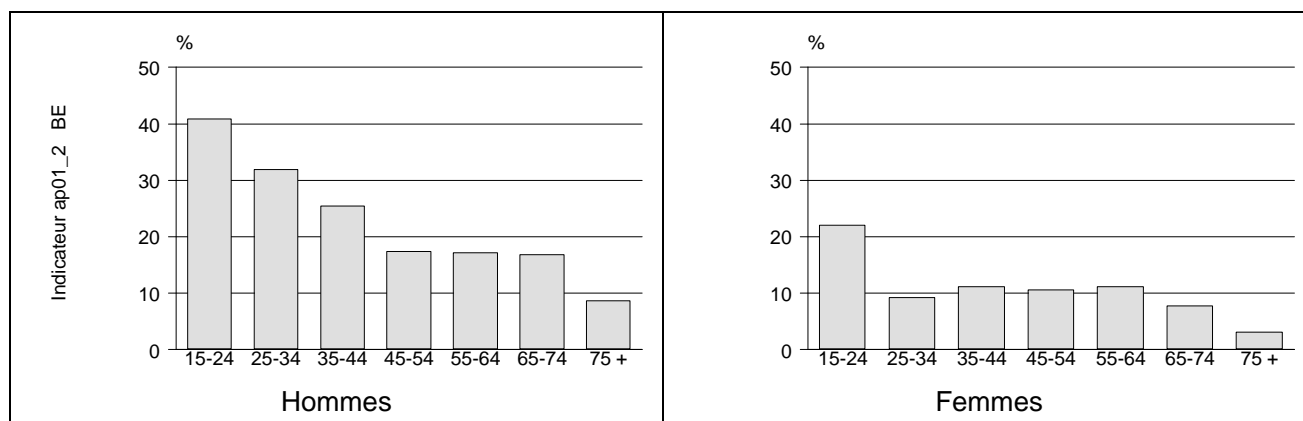
#### V.1.1. Distribution de la population en fonction du niveau d'activité physique (AP01\_2)

En Belgique, 17% des personnes interrogées (de 15 ans et plus) pratique une activité physique (de loisir) de manière intensive au moins 4 heures par semaine. 51% pratique une activité physique intensive moins de 4 heures par semaine ou une activité modérée. 32% ne pratique pas d'activité physique.

Les hommes pratiquent plus d'activités physiques intenses que les femmes (24% contre 11%). La différence est significative après standardisation pour l'âge (Tableau 2.1.1.1).

La pratique d'une activité physique intensive (au moins 4 heures par semaine) diminue régulièrement avec l'âge : 32% chez les 15-24 ans, 20% chez les 25-34 ans pour atteindre 12% chez les 65-74 ans. Chez les femmes, l'activité physique intensive est surtout de mise chez les jeunes (22% chez les 15-24 ans) ; elle diminue ensuite rapidement (9% chez les 25-34 ans) (Figure 2.1.1.1).

Figure 2.1.1.1 : Pourcentage (%) personnes déclarant pratiquer une activité physique intense au moins 4 heures par semaine, par sexe et par âge, Enquête de Santé, Belgique, 2001.



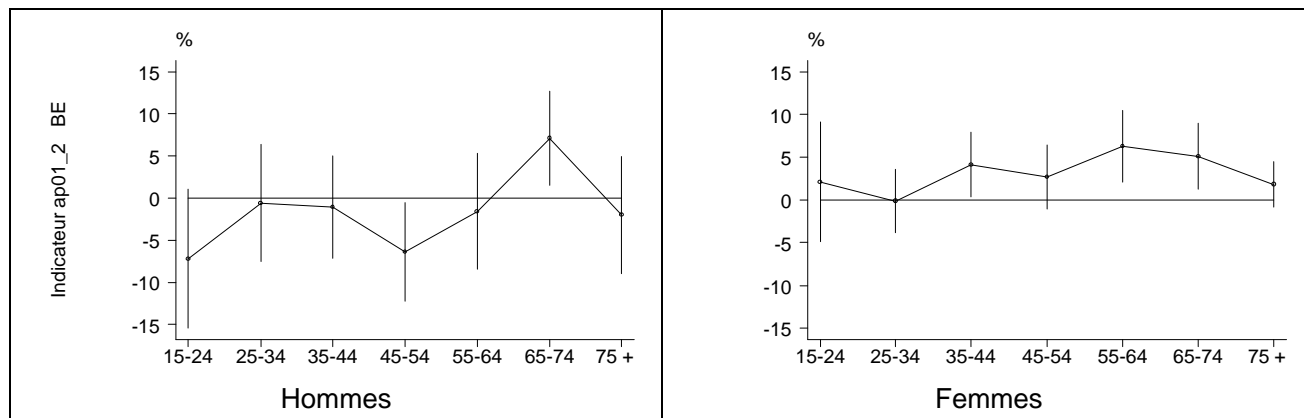
On observe une relation entre le niveau d'instruction et la pratique d'une activité physique intensive de loisir (au moins quatre heures par semaine). Le pourcentage de personnes qui pratiquent une activité intense augmente avec le niveau d'instruction : 9% chez les personnes qui n'ont suivi qu'un enseignement primaire, 15% chez celles qui ont suivi un enseignement secondaire inférieur et 21% chez celles qui ont suivi un enseignement secondaire supérieur. Ces différences sont significatives après standardisation pour l'âge et le sexe. Il y a donc ici un véritable gradient socio-économique.

La pratique intensive d'une activité physique de loisir semble plus fréquente dans les zones semi-urbaines et rurales que dans les zones urbaines (Bruxelles et les autres grandes villes). La différence entre les zones urbaines (Bruxelles y compris) et les zones sub-urbaines est significative après standardisation pour l'âge et le sexe.

La pratique d'une activité physique intense varie aussi d'une région à l'autre : elle est de 19% en Wallonie, 17% en Flandre et de 13% à Bruxelles. La différence entre Bruxelles et les deux autres régions est significative après standardisation pour l'âge et le sexe. Cette variation entre Bruxelles et les deux autres régions n'est toutefois pas spécifique ; elle s'explique plutôt en bonne partie par les différences liées au niveau d'urbanisation.

En 1997, 18% des personnes de 15 ans et plus déclaraient pratiquer une activité physique intense. Le taux mesuré en 2001 est quasiment identique (17%). Toutefois, ce taux semble bien avoir augmenté chez les personnes âgées (hommes 65-74 ans et femmes 55-74 ans) (Figure 2.1.1.2).

Figure 2.1.1.2 : Différence entre 2001 et 1997 (% et intervalle de confiance à 95%) en ce qui concerne le pourcentage de personnes déclarant pratiquer une activité physique intense au moins 4 heures par semaine, par sexe et par âge, Enquête de Santé, Belgique, 2001.



### V.1.2. Distribution de la population à risque par manque d'activité physique (AP01\_3)

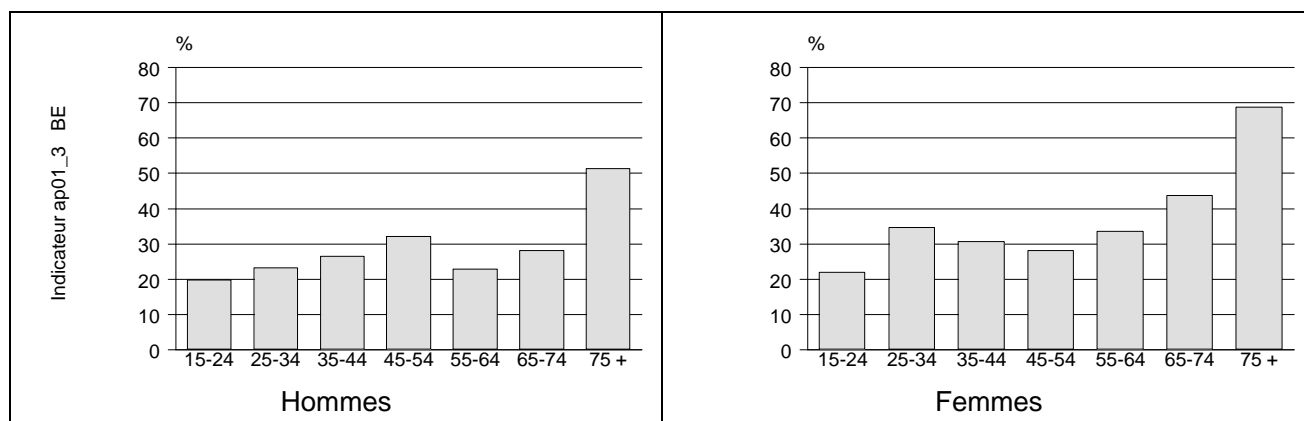
La même question (AP01) a été utilisée pour identifier les personnes strictement sédentaires ; on considère que celles-ci sont à risque du fait de leur manque d'activité physique.

En Belgique, 32% des personnes interrogées (de 15 ans et plus) sont à risque du fait de leur manque d'activité physique.

Les femmes sont plus souvent à risque (pratiquent moins d'activités physiques) que les hommes. La différence est significative après standardisation pour l'âge (Tableau 2.1.1.2).

Ce risque est relativement peu fréquent chez les jeunes de 15-24 ans (21%). Il concerne un tiers environ des adultes de 25 à 64 ans. On observe ensuite une augmentation importante du risque pour atteindre 62% chez les 75 ans et plus (Figure 2.1.1.3).

Figure 2.1.1.3 : Pourcentage de la population à risque par manque d'activité physique, par sexe et par âge, Enquête de Santé, Belgique, 2001.



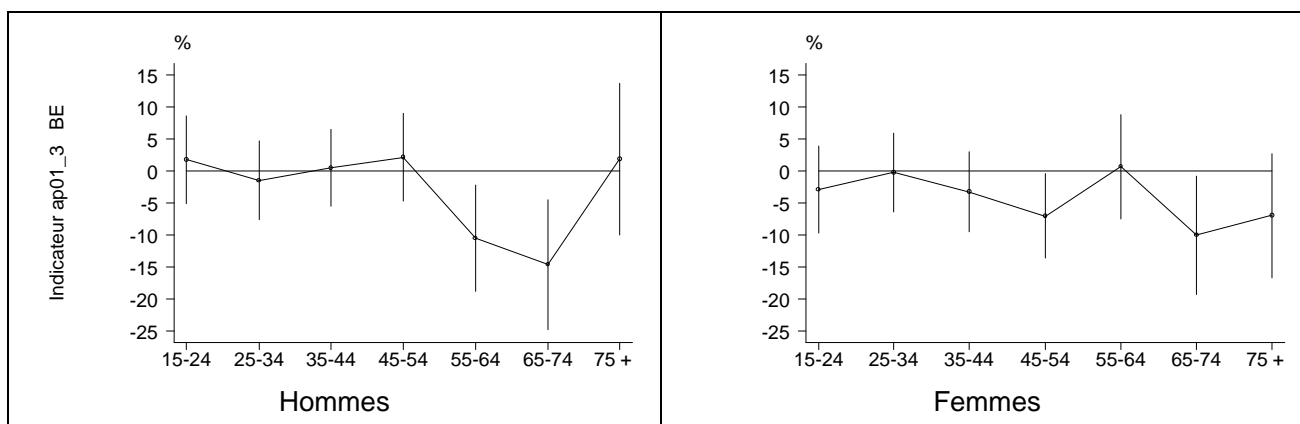
Le pourcentage de personnes à risque par manque d'activité physique est plus élevé chez les personnes qui n'ont suivi qu'un enseignement primaire (45%) et chez celles qui ont suivi un enseignement secondaire inférieur (38%) que chez celles qui ont suivi un enseignement secondaire supérieur ou un enseignement supérieur (respectivement 28 et 23%). Ces différences sont significatives après standardisation pour l'âge et le sexe.

Le manque d'activité physique est moins fréquent dans les zones semi-urbaines (27%) que dans les autres zones. Cette différence significative après standardisation pour l'âge et le sexe.

Le pourcentage de personnes à risque par manque d'activité physique est plus élevé à Bruxelles (38%) et en Wallonie (35%) qu'en Flandre (29%). La différence entre la Flandre et les deux autres régions est significative après standardisation pour l'âge et le sexe.

En 1997, 33% des personnes de 15 ans et plus étaient à risque en raison d'un manque d'activité physique. Le taux mesuré en 2001 est quasiment identique (32%). Ce taux semble toutefois bien avoir diminué chez les personnes âgées (hommes 55-74 ans et femmes 65-74 ans) : Figure 2.1.1.4.

Figure 2.1.1.4 : Différence entre 2001 et 1997 (% et intervalle de confiance à 95%) en ce qui concerne le pourcentage de personnes à risque par manque d'activité physique, par sexe et par âge, Enquête de Santé, Belgique, 2001.



### V.1.3. Distribution de la population suivant qu'elle pratique ou non une activité physique (suffisante pour transpirer) au moins un jour par semaine (AP02\_2)

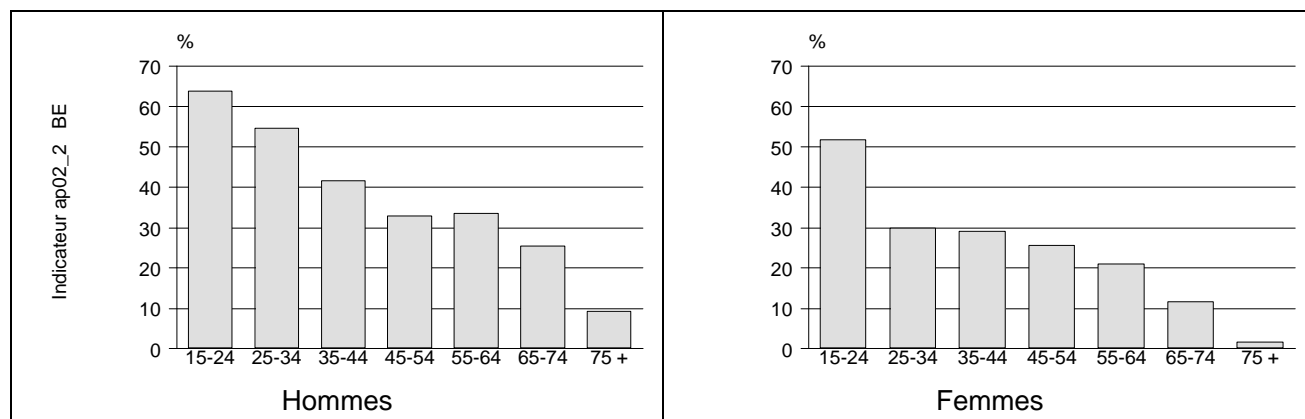
En Belgique, 33% des personnes interrogées (de 15 ans et plus) pratique au moins une fois par semaine une activité physique de loisir suffisamment importante pour transpirer.

Les hommes sont plus nombreux à pratiquer au moins une fois par semaine une activité physique importante : 41% contre 25% chez les femmes. La différence est significative après standardisation pour l'âge (Tableau 2.1.1.3).

La pratique (au moins une fois par semaine) d'une activité physique suffisamment importante pour transpirer diminue régulièrement avec l'âge : 58% chez les 15-24 ans, 29% chez les 45-54 ans pour atteindre 4% chez les 75 ans et plus (Figure 2.1.1.5).



Figure 2.1.1.5 : Pourcentage de la population qui pratique une activité physique de loisir (suffisante pour transpirer) au moins un jour par semaine, par sexe et par âge, Enquête de Santé, Belgique, 2001.



On observe une relation entre le niveau d'instruction et la pratique d'une activité physique de loisir importante (au moins une fois par semaine). Le pourcentage de personnes qui pratiquent une activité importante (suffisante pour transpirer) augmente avec le niveau d'instruction : 14% chez les personnes qui n'ont suivi qu'un enseignement primaire, 28% chez celles qui ont suivi un enseignement secondaire inférieur, 36% chez celles qui ont suivi un enseignement secondaire supérieur et 42% chez celles qui ont suivi un enseignement supérieur. Ces différences sont significatives après standardisation pour l'âge et le sexe. Il y a donc ici un véritable gradient socio-économique.

La pratique d'une activité physique importante (au moins une fois par semaine) semble moins fréquente à Bruxelles (26%) que dans les autres zones d'urbanisation. La différence est significative après standardisation pour l'âge et le sexe.

La pratique d'une activité physique de loisir importante (au moins une fois par semaine) varie aussi d'une région à l'autre : elle est de 36% en Flandre, 28% en Wallonie et de 26% à Bruxelles. La différence entre la Flandre et les deux autres régions est significative après standardisation pour l'âge et le sexe.

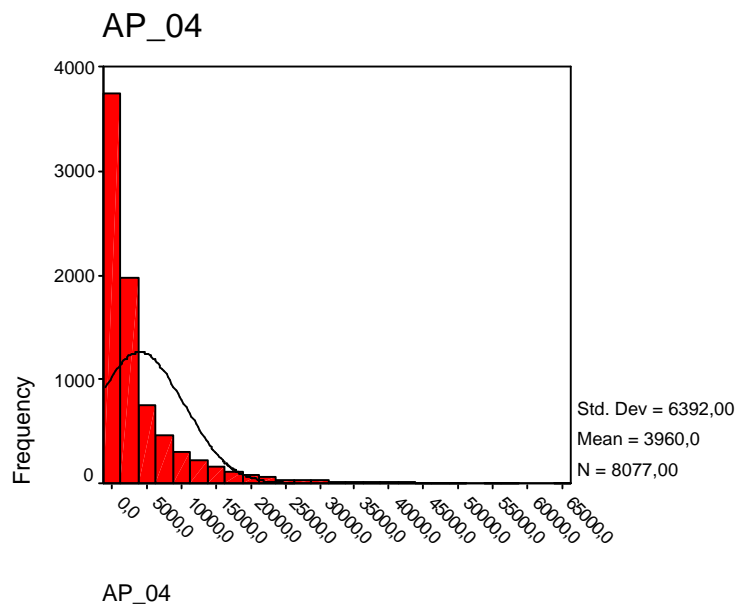
En 1997, 32% des personnes de 15 ans et plus déclaraient pratiquer une activité physique importante (suffisante pour transpirer) au moins une fois par semaine. Le taux mesuré en 2001 est quasiment identique (33%).

Parmi les personnes de 15 ans et plus qui ont déclaré avoir pratiquer une activité physique importante (suffisante pour transpirer) au moins une fois par semaine, 76% sont en bonne santé mentale (indicateur GHQ12, cut-off 2+). Parmi les personnes qui n'ont pas pratiqué une activité physique importante, 69% sont en bonne santé mentale. Cette différence est significative après standardisation pour l'âge et le sexe (OR = 1,33, IC = 1,18 – 1,50).

#### V.1.4. Distribution de la dépense moyenne en énergie (METS/min) par semaine (AP\_04)

Contrairement aux indicateurs précédents (basés sur des recommandations de l'OMS), cet indicateur (IPAQ) tient compte de toutes les activités physiques qu'elles soient pratiquées dans le cadre des loisirs mais aussi pour le travail ou au cours de tâches quotidiennes !

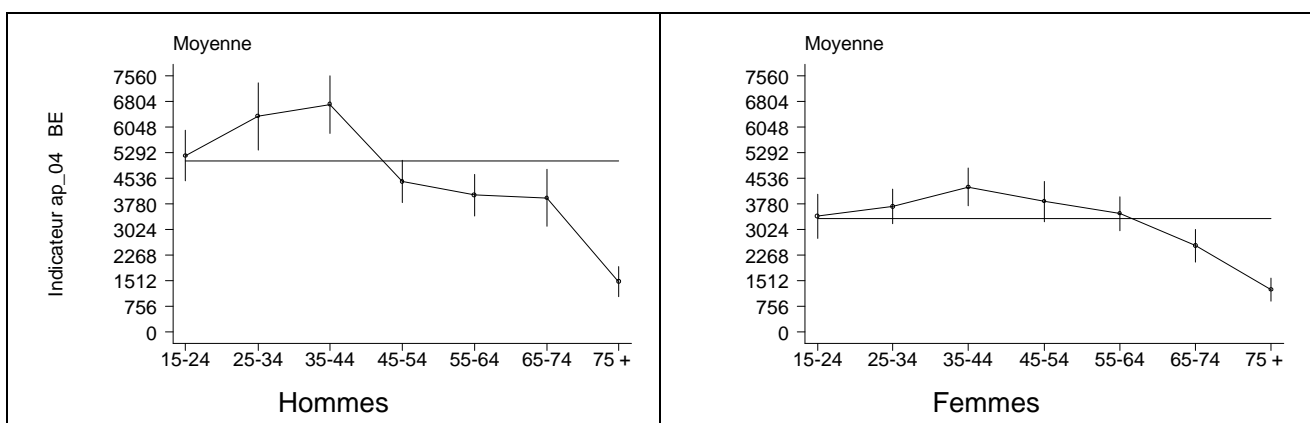
En Belgique, la dépense en énergie des personnes interrogées (de 15 ans et plus) est de 4.157 METS/min en moyenne par semaine. La distribution des résultats adopte une forme asymétrique (voir ci-dessous), il faut donc être prudent dans l'interprétation de la valeur moyenne qui utilisée ici pour comparer différents groupes de population.



La moyenne est plus élevée chez les hommes (5.035 METS/min) que chez les femmes (3.346). La différence est significative après standardisation pour l'âge (Tableau 2.1.1.4).

La dépense moyenne en énergie augmente avec l'âge jusque 5.510 METS/min chez les 35-44 ans ; cette augmentation est surtout sensible chez les hommes. Cette moyenne diminue ensuite régulièrement pour atteindre 3.179 METS/min chez les 65-74 et s'effondrer (1.330 METS/min) chez les 75 ans et plus (Figure 2.1.1.6).

Figure 2.1.1.6 : Distribution de la dépense moyenne en énergie (METS/min) par semaine, par sexe et par âge, Enquête de Santé, Belgique, 2001.



La dépense moyenne en énergie (en METS/min) est plus élevée chez les personnes qui ont suivi un enseignement secondaire inférieur (4.380 METS/min) et chez celles qui ont suivi un enseignement secondaire supérieur (5.038) que chez les personnes qui ont suivi un enseignement supérieur (3.767). Ces différences sont significatives après standardisation pour l'âge et le sexe.

La différence entre les personnes qui n'ont suivi qu'un enseignement primaire et celles qui ont suivi un enseignement secondaire inférieur ou supérieur n'est pas significative ; il semblerait au contraire après standardisation que la dépense moyenne en énergie est plus élevée chez les personnes qui n'ont suivi qu'un enseignement primaire par rapport à celles qui ont suivi un enseignement supérieur.

Cette observation est donc assez différente de celle faite en ce qui concerne les premiers indicateurs (activités physiques de loisir uniquement) qui montraient une augmentation sensible des activités avec le niveau d'instruction.

On observe un gradient très marqué en fonction du niveau d'urbanisation : la dépense moyenne en énergie liée à une activité physique est relativement basse dans la zone de Bruxelles (3.101 METS/min), elle est plus élevée dans les autres zones urbaines (3.547 METS/min), elle augmente encore dans les zones semi-urbaines (4.042 METS/min) pour atteindre un maximum dans les zones rurales (4.878 METS/min). Ces différences sont significatives après standardisation pour l'âge et le sexe.

La dépense moyenne en énergie liée à une activité physique varie aussi d'une région à l'autre : elle est de 4.337 en Wallonie, 4.194 METS/min en Flandre et de 3.101 METS/min à Bruxelles. La différence entre Bruxelles et les deux autres régions est significative après standardisation pour l'âge et le sexe. Cette variation entre Bruxelles et les deux autres régions n'est sans doute pas spécifique ; elle s'explique vraisemblablement en bonne partie par les différences liées au niveau d'urbanisation.

### V.1.5. Distribution de la population en fonction de la pratique suffisante d'une activité physique pour avoir un impact positif sur la santé (AP\_05)

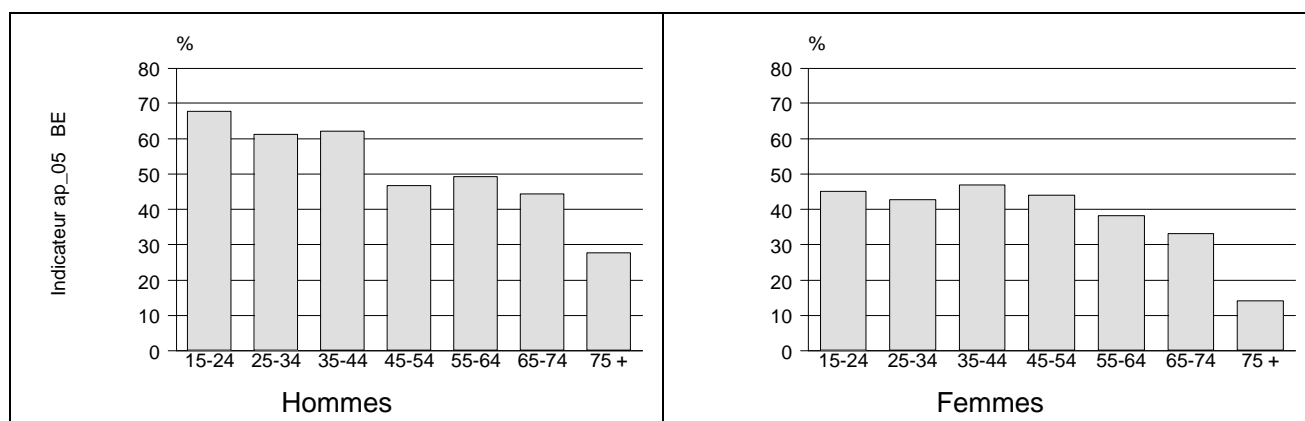
Les mêmes questions (AP03 à AP08) ont été utilisées pour identifier les personnes qui pratiquent suffisamment d'activités physiques pour obtenir un impact positif sur la santé ; il faut pour cela avoir effectué une activité physique modérée pendant au moins 150 minutes au cours de la semaine.

En Belgique, 46% des personnes interrogées (de 15 ans et plus) pratiquent suffisamment d'activités physiques pour obtenir un impact positif sur la santé ; inversement, 54% sont à risque du fait de leur manque d'activité physique.

Les hommes sont plus nombreux à pratiquer suffisamment d'activités physiques pour obtenir un impact positif sur la santé (54%) que les femmes (39%). La différence est significative après standardisation pour l'âge (Tableau 2.1.1.5).

Le pourcentage de personnes qui pratiquent suffisamment d'activités physiques pour obtenir un impact positif sur la santé est relativement stable (entre 52 et 57 %) chez les 15-44 ans). Il diminue ensuite régulièrement pour atteindre 19% chez les 75 ans et plus (Figure 2.1.1.7).

Figure 2.1.1.7 : Pourcentage de la population pratiquant une activité physique suffisante pour avoir un impact positif sur la santé, par sexe et par âge, Enquête de Santé, Belgique, 2001.



Le pourcentage de personnes qui pratiquent suffisamment d'activités physiques pour obtenir un impact positif sur la santé semble plus faible chez les personnes qui n'ont suivi qu'un enseignement primaire (33%) ou un enseignement secondaire inférieur (43%) que chez celles qui ont suivi un enseignement secondaire supérieur ou un enseignement supérieur (respectivement 52 et 50%). Seule la différence entre les personnes qui ont suivi enseignement primaire et un enseignement secondaire supérieur est significative après standardisation pour l'âge et le sexe.

Le pourcentage de personnes qui pratiquent suffisamment d'activités physiques pour obtenir un impact positif sur la santé est plus faible dans la zone urbaine de Bruxelles (31%), puis dans les autres zones urbaines (41%) que dans les autres zones d'urbanisation (49%). Ces différences sont significatives après standardisation pour l'âge et le sexe.

Le pourcentage de personnes qui pratiquent suffisamment d'activités physiques pour obtenir un impact positif sur la santé est plus bas à Bruxelles (31%) que dans les deux autres régions (48% en Flandre et 46% en Wallonie). La différence entre Bruxelles et les deux autres régions est significative après standardisation pour l'âge et le sexe. Cette variation entre Bruxelles et les deux autres régions sans doute pas spécifique ; elle s'explique vraisemblablement en bonne partie par les différences liées au niveau d'urbanisation.

### **V.1.6. Discussion et conclusions**

La formulation des catégories de réponse pour la question AP01 pose problème parce que des niveaux différents d'activité sont parfois mélangés dans une même catégorie. De même, la dernière catégorie qui ne pratique pas d'activité physique de loisir n'est pas forcément à risque parce qu'il est possible que ces personnes soient actives dans leur travail ou sur le chemin du travail.

En Belgique, la population (15 ans et plus) à risque par manque d'activité physique est évaluée entre 32% si on ne prend en compte que les activités de loisir et 46% si l'on tient compte de l'ensemble des activités (de loisir mais aussi au travail ou sur le chemin du travail). Ces chiffres sont sans doute sous-estimés parce que les gens ont tendance à répondre aux questions dans le sens qui est mieux accepté socialement.

On peut considérer donc qu'au moins la moitié de la population n'est pas suffisamment active physiquement pour pouvoir espérer en retirer des avantages en matière de santé. Chez ces personnes peu actives, le risque de développer une maladie chronique est plus élevé. Il est donc prioritaire, en matière de santé publique, de promouvoir la pratique d'une activité physique régulière.

On relève par ailleurs que plus de 20% des jeunes sont également tout à fait sédentaires !

Il est important de noter que malgré les efforts menés ces dernières années par différents groupes afin de promouvoir la pratique d'une activité physique, les indicateurs dans ce domaine n'ont guère progressé de 1997 à 2001.

Une telle modification de comportement n'est certainement pas facile à obtenir, mais il est bon de fixer au début ne fut-ce que des objectifs limités car dans ce domaine les modifications même minimales sont déjà importantes. Il serait par ailleurs utile de cibler plutôt les activités physiques modérées quotidiennes que dans activités intensives durant les périodes de loisir.

Il serait utile de vérifier si le manque d'activité physique observé chez les personnes âgées est lié à la présence de limitations fonctionnelles.

On constate par ailleurs clairement que les personnes les plus instruites pratiquent plus d'activités physiques de loisir tandis que les personnes les moins scolarisées ont de meilleurs scores en ce qui concerne les activités liées au travail.

Les différences observées entre les zones d'urbanisation sont impressionnantes ; il serait peut-être utile de vérifier à ce sujet le type d'interaction qu'il peut y avoir avec le niveau d'instruction. Il serait utile aussi de vérifier la relation entre activité physique et statut professionnel.

Tableau 2.1.1.1 : Pourcentage de la population déclarant pratiquer une activité physique intense au moins 4 heures par semaine, Enquête de Santé, Belgique, 2001.

AP01_2 – Belgique	Taux brut (%)	Taux standardisé (IC 95%)	N
<b>SEXE</b>			
Homme	24,2	22,5 (20,6-24,4)	4528
Femme	10,9	10,2 (9,0-11,5)	4927
<b>GROUPES D'AGE</b>			
15-24	31,5	30,2 (26,4-34,3)	1152
25-34	20,4	19,3 (16,5-22,4)	1610
35-44	18,3	17,1 (14,5-19,9)	1809
45-54	13,9	12,9 (10,8-15,4)	1583
55-64	14,1	13,1 (10,8-15,8)	1301
65-74	11,9	11,3 (8,7-14,6)	1181
75+	5,1	5,2 (3,4-7,7)	819
<b>NIVEAU D'INSTRUCTION</b>			
Pas de diplôme	5,7	4,7 (2,1-10,1)	209
Enseignement primaire	9,1	10,3 (7,9-13,2)	1332
Secondaire inférieur	14,6	13,1 (10,9-15,6)	1760
Secondaire supérieur	21,5	18,6 (16,4-21,0)	2711
Enseignement supérieur	19,0	15,8 (13,9-17,9)	3139
<b>NIVEAU D'URBANISATION</b>			
Bruxelles	13,0	11,2 (9,8-12,8)	2301
Zone urbaine	13,8	11,8 (9,5-14,5)	1567
Zone semi-urbaine	19,8	17,7 (15,7-19,8)	3073
Zone rurale	17,2	14,9 (13,1-16,9)	2514
<b>LIEU DE RESIDENCE</b>			
Région Flamande	17,0	14,9 (13,4-16,5)	3284
Région Bruxelloise	13,0	11,2 (9,8-12,8)	2301
Région Wallonne	19,4	17,1 (15,1-19,3)	3870
<b>ANNEE</b>			
1997	17,9	14,0 (12,9-15,2)	7800
2001	17,3	14,5 (13,3-15,7)	9455

Tableau 2.1.1.2 : Pourcentage de la population à risque par manque d'activité physique, Enquête de Santé, Belgique, 2001.

AP01_3 - Belgique	Taux brut (%)	Taux standardisé (IC 95%)	N
<b>SEXE</b>			
Homme	27,4	27,6 (25,7-29,7)	4528
Femme	35,8	34,8 (32,9-36,8)	4927
<b>GROUPES D'AGE</b>			
15-24	20,9	20,9 (17,7-24,5)	1152
25-34	29,1	29,0 (25,9-32,4)	1610
35-44	28,6	28,6 (25,6-31,8)	1809
45-54	30,1	30,1 (26,7-33,6)	1583
55-64	28,3	28,3 (24,9-31,9)	1301
65-74	36,7	36,4 (32,2-40,9)	1181
75+	62,5	61,6 (56,2-66,8)	819
<b>NIVEAU D'INSTRUCTION</b>			
Pas de diplôme	68,3	67,1 (55,4-76,9)	209
Enseignement primaire	45,1	39,0 (34,7-43,5)	1332
Secondaire inférieur	37,9	37,7 (33,9-41,5)	1760
Secondaire supérieur	27,9	28,7 (26,2-31,3)	2711
Enseignement supérieur	23,4	24,1 (21,8-26,5)	3139
<b>NIVEAU D'URBANISATION</b>			
Bruxelles	38,1	37,6 (35,1-40,2)	2301
Zone urbaine	36,3	35,8 (32,0-39,7)	1567
Zone semi-urbaine	27,1	26,0 (23,8-28,3)	3073
Zone rurale	33,5	33,7 (30,8-36,6)	2514
<b>LIEU DE RESIDENCE</b>			
Région Flamande	29,5	28,7 (26,7-30,9)	3284
Région Bruxelloise	38,1	37,6 (35,1-40,2)	2301
Région Wallonne	34,8	34,7 (32,1-37,4)	3870
<b>ANNEE</b>			
1997	32,9	34,4 (32,7-36,2)	7800
2001	31,8	31,1 (29,6-32,7)	9455

Tableau 2.1.1.3 : Pourcentage de la population qui pratique une activité physique de loisir (suffisante pour transpirer) au moins un jour par semaine, Enquête de Santé, Belgique, 2001.

AP02_2 – Belgique	Taux brut (%)	Taux standardisé (IC 95%)	N
<b>SEXE</b>			
Homme	40,6	37,1 (34,7-39,5)	4517
Femme	25,4	23,2 (21,3-25,1)	4904
<b>GROUPES D'AGE</b>			
15-24	57,8	57,7 (53,3-62,0)	1128
25-34	42,3	41,8 (38,1-45,6)	1608
35-44	35,4	34,7 (31,6-38,0)	1827
45-54	29,2	28,6 (25,2-32,3)	1578
55-64	27,3	26,6 (23,1-30,5)	1293
65-74	17,7	17,6 (14,1-21,7)	1173
75+	4,3	4,5 (2,9-6,9)	814
<b>NIVEAU D'INSTRUCTION</b>			
Pas de diplôme	10,1	8,2 (3,8-16,8)	215
Enseignement primaire	13,8	17,4 (14,2-21,1)	1340
Secondaire inférieur	28,1	26,3 (23,0-29,9)	1754
Secondaire supérieur	35,7	31,0 (28,0-34,1)	2700
Enseignement supérieur	42,3	36,6 (33,7-39,5)	3111
<b>NIVEAU D'URBANISATION</b>			
Bruxelles	26,0	22,7 (20,6-24,9)	2298
Zone urbaine	31,8	28,4 (24,7-32,4)	1551
Zone semi-urbaine	34,6	31,6 (29,0-34,3)	3094
Zone rurale	32,8	29,2 (26,5-32,1)	2478
<b>LIEU DE RESIDENCE</b>			
Région Flamande	35,9	32,9 (30,7-35,2)	3259
Région Bruxelloise	26,0	22,7 (20,6-24,9)	2298
Région Wallonne	27,8	24,0 (21,5-26,8)	3864
<b>ANNEE</b>			
1997	32,1	26,0 (24,3-27,7)	7623
2001	32,7	29,0 (27,4-30,7)	9421

Tableau 2.1.1.4 : Distribution de la dépense moyenne en énergie (METS/min) par semaine, Enquête de Santé, Belgique, 2001.

AP_04 - Belgique	Moyenne	Moyenne standardisée (IC 95%)	N
<b>SEXE</b>			
Homme	5035,5	4930,9 (4615,3-5246,6)	3867
Femme	3346,0	3410,3 (3192,7-3628,0)	4210
<b>GROUPES D'AGE</b>			
15-24	4320,6	4282,4 (3760,0-4804,7)	967
25-34	5000,5	4994,4 (4415,4-5573,5)	1338
35-44	5510,5	5475,0 (4923,0-6027,1)	1561
45-54	4135,1	4127,4 (3671,8-4583,0)	1355
55-64	3763,9	3735,4 (3280,4-4190,5)	1091
65-74	3179,0	3229,3 (2735,1-3723,5)	1040
75+	1330,1	1538,6 (1256,5-1820,7)	725
<b>NIVEAU D'INSTRUCTION</b>			
Pas de diplôme	2358,1	3193,1 (2009,3-4376,9)	182
Enseignement primaire	3167,5	4212,6 (3706,8-4718,4)	1164
Secondaire inférieur	4380,9	4567,8 (4074,2-5061,5)	1540
Secondaire supérieur	5038,6	4781,2 (4356,3-5206,2)	2387
Enseignement supérieur	3767,3	3355,5 (3012,4-3698,5)	2587
<b>NIVEAU D'URBANISATION</b>			
Bruxelles	3101,5	3175,2 (2833,6-3516,7)	1541
Zone urbaine	3547,4	3547,1 (3069,7-4024,5)	1421
Zone semi-urbaine	4042,0	4067,0 (3776,0-4358,1)	2850
Zone rurale	4878,8	4801,4 (4359,0-5243,9)	2265
<b>LIEU DE RESIDENCE</b>			
Région Flamande	4194,7	4186,8 (3913,6-4460,0)	3071
Région Bruxelloise	3101,5	3175,3 (2833,8-3516,9)	1541
Région Wallonne	4337,9	4303,0 (3912,1-4694,0)	3465



Tableau 2.1.1.5 : Pourcentage de la population pratiquant une activité physique suffisante pour avoir un impact positif sur la santé, Enquête de Santé, Belgique, 2001.

AP_05 - Belgique	Taux brut (%)	Taux standardisé (IC 95%)	N
<b>SEXE</b>			
Homme	54,1	53,0 (50,7-55,4)	4129
Femme	39,1	39,1 (36,8-41,3)	4537
<b>GROUPES D'AGE</b>			
15-24	56,5	56,3 (52,0-60,6)	1031
25-34	51,9	51,7 (47,9-55,5)	1446
35-44	54,7	54,5 (50,7-58,2)	1662
45-54	45,3	45,1 (41,4-48,9)	1460
55-64	43,8	43,4 (39,3-47,6)	1177
65-74	38,2	38,5 (34,0-43,3)	1112
75+	19,0	19,8 (15,0-25,6)	778
<b>NIVEAU D'INSTRUCTION</b>			
Pas de diplôme	27,6	29,8 (14,9-50,9)	196
Enseignement primaire	33,0	39,8 (35,2-44,7)	1251
Secondaire inférieur	42,8	43,3 (39,3-47,3)	1653
Secondaire supérieur	52,1	50,1 (47,0-53,2)	2538
Enseignement supérieur	50,0	46,8 (43,8-49,8)	2784
<b>NIVEAU D'URBANISATION</b>			
Bruxelles	31,0	30,4 (27,7-33,2)	1878
Zone urbaine	40,6	39,6 (35,7-43,7)	1479
Zone semi-urbaine	49,3	49,3 (46,5-52,0)	2946
Zone rurale	49,5	48,6 (45,3-51,8)	2363
<b>LIEU DE RESIDENCE</b>			
Région Flamande	48,5	48,1 (45,6-50,5)	3161
Région Bruxelloise	31,0	30,4 (27,7-33,2)	1878
Région Wallonne	45,8	45,0 (42,3-47,8)	3627

## V.2. Flandre

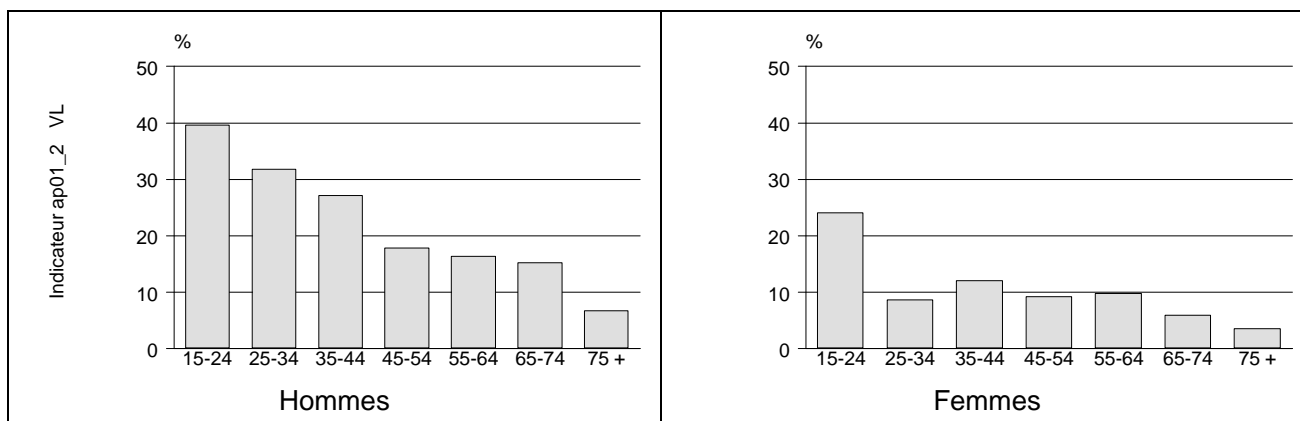
### V.2.1. Distribution de la population en fonction du niveau d'activité physique (AP01\_2)

En Flandre, 17% des personnes interrogées (de 15 ans et plus) pratique une activité physique (de loisir) de manière intensive au moins 4 heures par semaine. 54% pratique une activité physique intensive moins de 4 heures par semaine ou une activité modérée. 29% ne pratique pas d'activité physique.

Les hommes pratiquent plus d'activités physiques intenses que les femmes (24% contre 11%). La différence est significative après standardisation pour l'âge (Tableau 2.1.2.1).

La pratique d'une activité physique intensive (au moins 4 heures par semaine) diminue régulièrement avec l'âge : 32% chez les 15-24 ans, 20% chez les 25-34 ans pour atteindre 10% chez les 65-74 ans. Chez les femmes, l'activité physique intensive est de mise surtout chez les jeunes (24% chez les 15-24 ans) ; elle diminue ensuite rapidement (9% chez les 25-34 ans) (Figure 2.1.2.1).

Figure 2.1.2.1 : Pourcentage (%) personnes déclarant pratiquer une activité physique intense au moins 4 heures par semaine, par sexe et par âge, Flandre, Enquête de Santé, Belgique, 2001.



Le pourcentage de personnes qui pratiquent une activité de loisir intensive (au moins quatre heures par semaine) augmente avec le niveau d'instruction : 8% chez les personnes qui n'ont suivi qu'un enseignement primaire, 14% chez celles qui ont suivi un enseignement secondaire inférieur et 22% chez celles qui ont suivi un enseignement secondaire supérieur. Seule la différence entre les personnes qui n'ont suivi qu'un enseignement primaire et celles qui ont suivi un enseignement secondaire supérieur est significative après standardisation pour l'âge et le sexe.

La pratique intensive d'une activité physique de loisir semble plus fréquente dans les zones semi-urbaines (20%) que dans les zones urbaines ou rurales (14%). Cette différence est significative après standardisation pour l'âge et le sexe.

La pratique d'une activité physique intense varie aussi d'une région à l'autre : elle est de 19% en Wallonie, 17% en Flandre et de 13% à Bruxelles. Cette variation s'explique plutôt par les différences liées au niveau d'urbanisation.

En 1997, 18% des personnes de 15 ans et plus déclaraient pratiquer une activité physique intense. Le taux mesuré en 2001 est quasiment identique (17%).

### V.2.2. Distribution de la population à risque par manque d'activité physique (AP01\_3)

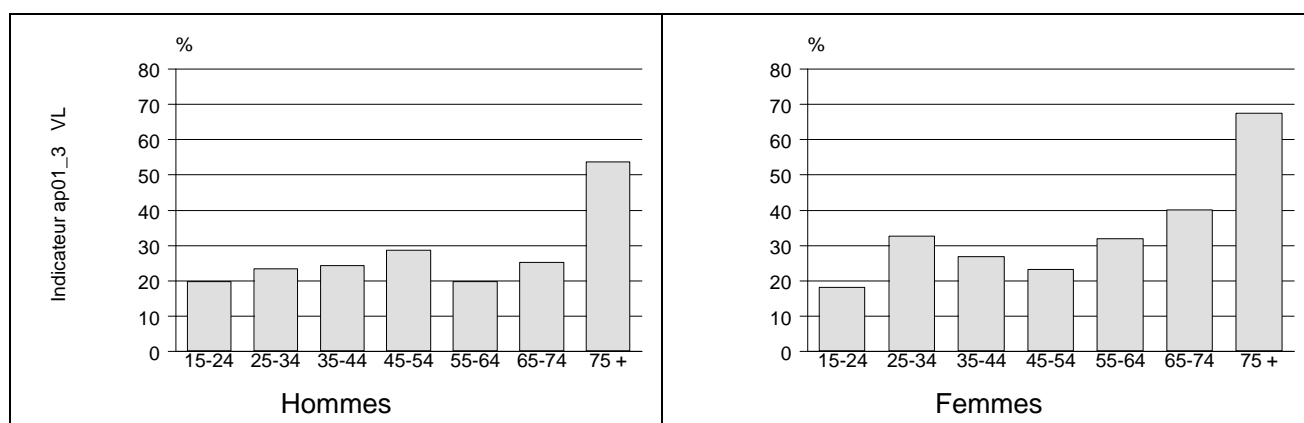
La même question (AP01) a été utilisée pour identifier les personnes strictement sédentaires ; on considère que celles-ci sont à risque du fait de leur manque d'activité physique.

En Flandre, 30% des personnes interrogées (de 15 ans et plus) sont à risque du fait de leur manque d'activité physique.

Les femmes sont plus souvent à risque (pratiquent moins d'activités physiques) que les hommes. La différence est significative après standardisation pour l'âge (Tableau 2.1.2.2).

Ce risque est relativement peu fréquent chez les jeunes de 15-24 ans (19%). Il concerne un quart environ des adultes de 25 à 64 ans. On observe ensuite une augmentation importante du risque pour atteindre 62% chez les 75 ans et plus (Figure 2.1.2.2).

Figure 2.1.2.2 : Pourcentage de la population à risque par manque d'activité physique, par sexe et par âge, Flandre, Enquête de Santé, Belgique, 2001.



Le pourcentage de personnes à risque par manque d'activité physique est plus élevé chez les personnes qui n'ont suivi qu'un enseignement primaire (44%) et chez celles qui ont suivi un enseignement secondaire inférieur (36%) que chez celles qui ont suivi un enseignement secondaire supérieur ou un enseignement supérieur (respectivement 24 et 22%). Ces différences sont significatives après standardisation pour l'âge et le sexe.

Le manque d'activité physique est moins fréquent dans les zones semi-urbaines (26%) que dans les zones urbaines (35%). Cette différence est significative après standardisation pour l'âge et le sexe.

Le pourcentage de personnes à risque par manque d'activité physique est plus élevé à Bruxelles (38%) et en Wallonie (35%) qu'en Flandre (29%).

En 1997, 29% des personnes de 15 ans et plus étaient à risque en raison d'un manque d'activité physique. Le taux mesuré en 2001 est quasiment identique (30%).

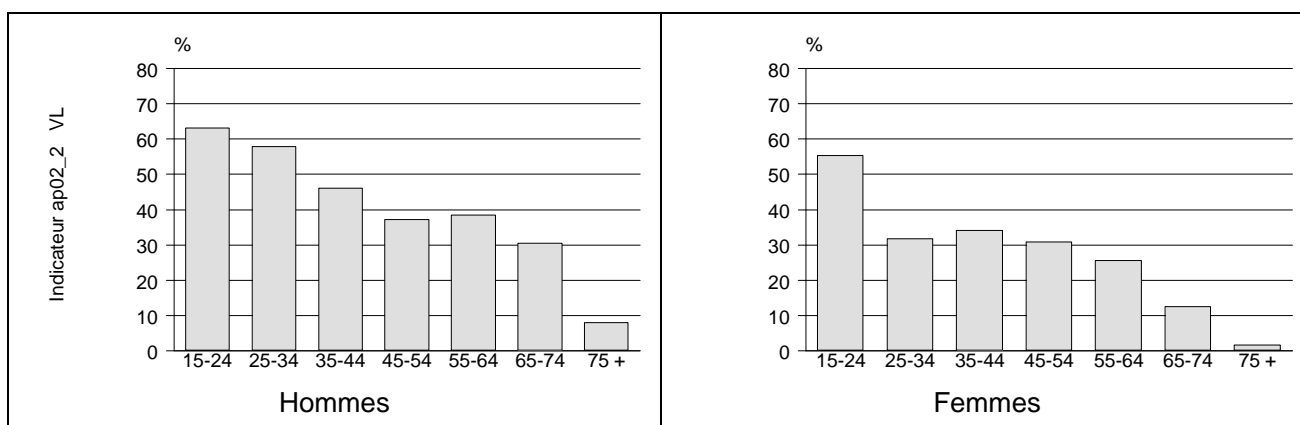
### V.2.3. Distribution de la population suivant qu'elle pratique ou non une activité physique (suffisante pour transpirer) au moins un jour par semaine (AP02\_2)

En Flandre, 36% des personnes interrogées (de 15 ans et plus) pratique au moins une fois par semaine une activité physique de loisir suffisamment importante pour transpirer.

Les hommes sont plus nombreux à pratiquer au moins une fois par semaine une activité physique importante : 44% contre 29% chez les femmes. La différence est significative après standardisation pour l'âge (Tableau 2.1.2.3).

La pratique (au moins une fois par semaine) d'une activité physique suffisamment importante pour transpirer diminue régulièrement avec l'âge : 59% chez les 15-24 ans, 34% chez les 45-54 ans pour atteindre 4% chez les 75 ans et plus (Figure 2.1.2.3).

Figure 2.1.2.3 : Pourcentage de la population qui pratique une activité physique de loisir (suffisante pour transpirer) au moins un jour par semaine, par sexe et par âge, Flandre, Enquête de Santé, Belgique, 2001.



On observe une relation entre le niveau d'instruction et la pratique d'une activité physique de loisir importante (au moins une fois par semaine). Le pourcentage de personnes qui pratiquent une activité importante (suffisante pour transpirer) augmente avec le niveau d'instruction : 15% chez les personnes qui n'ont suivi qu'un enseignement primaire, 33% chez celles qui ont suivi un enseignement secondaire inférieur, 39% chez celles qui ont suivi un enseignement secondaire supérieur et 46% chez celles qui ont suivi un enseignement supérieur. Toutefois seule les différences entre les personnes qui n'ont suivi qu'un enseignement primaire et les autres catégories est significative après standardisation pour l'âge et le sexe.

La pratique d'une activité physique importante (au moins une fois par semaine) semble moins fréquente en zone urbaine (33%) que dans les autres zones d'urbanisation. La différence n'est toutefois pas significative après standardisation pour l'âge et le sexe.

La pratique d'une activité physique de loisir importante (au moins une fois par semaine) varie aussi d'une région à l'autre : elle est de 36% en Flandre, 28% en Wallonie et de 26% à Bruxelles.

En 1997, 37% des personnes de 15 ans et plus déclaraient pratiquer une activité physique importante (suffisante pour transpirer) au moins une fois par semaine. Le taux mesuré en 2001 est quasiment identique (36%).

### V.2.4. Distribution de la dépense moyenne en énergie (METS/min) par semaine (AP\_04)

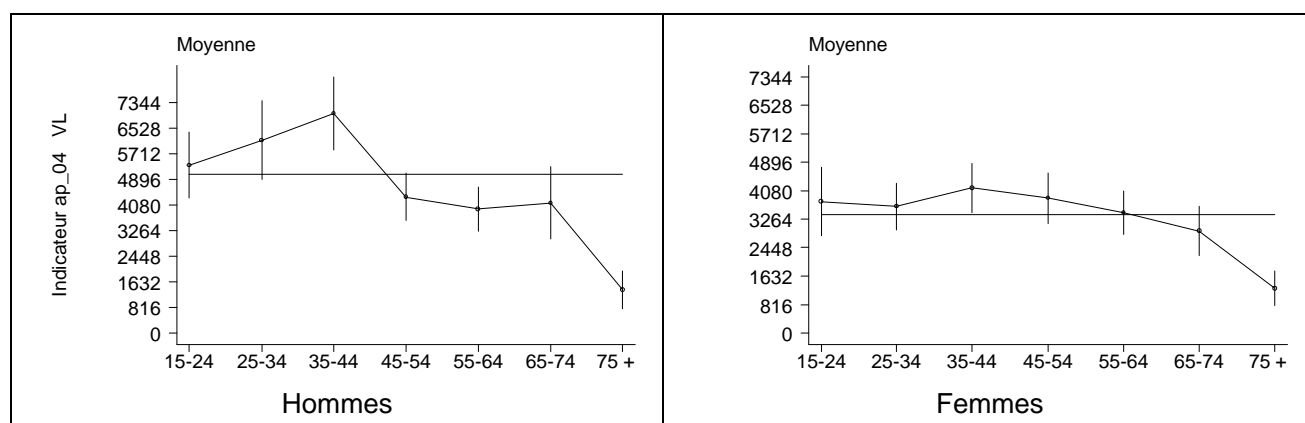
Contrairement aux indicateurs précédents (basés sur des recommandations de l'OMS), cet indicateur (IPAQ) tient compte de toutes les activités physiques qu'elles soient pratiquées dans le cadre des loisirs mais aussi pour le travail ou les tâches quotidiennes !

En Flandre, la dépense en énergie des personnes interrogées (de 15 ans et plus) est de 4.195 METS/min en moyenne par semaine. La distribution des résultats adopte une forme asymétrique (voir ci-dessous), il faut donc être prudent dans l'interprétation de la valeur moyenne qui utilisée ici pour comparer différents groupes de population.

La moyenne est plus élevée chez les hommes (5.048 METS/min) que chez les femmes (3.404). La différence est significative après standardisation pour l'âge (Tableau 2.1.2.4).

La dépense moyenne en énergie augmente avec l'âge jusque 5.591 METS/min chez les 35-44 ans ; cette augmentation est surtout sensible chez les hommes. La moyenne diminue ensuite pour stagner entre 3.500 et 4.100 chez les 45-74 et s'effondrer (1.315 METS/min) chez les 75 ans et plus (Figure 2.1.2.4).

Figure 2.1.2.4 : Distribution de la dépense moyenne en énergie (METS/min) par semaine, par sexe et par âge, Flandre, Enquête de Santé, Belgique, 2001.



La dépense moyenne en énergie (en METS/min) est plus élevée chez les personnes qui ont suivi un enseignement secondaire inférieur (4.411 METS/min) et chez celles qui ont suivi un enseignement secondaire supérieur (5.141) que chez les personnes qui ont suivi un enseignement supérieur (3.717). Ces différences sont significatives après standardisation pour l'âge et le sexe.

La différence entre les personnes qui n'ont suivi qu'un enseignement primaire et celles qui ont suivi un enseignement secondaire inférieur ou supérieur n'est pas significative ; il semblerait presque au contraire après standardisation que la dépense moyenne en énergie est plus élevée chez les personnes qui n'ont suivi qu'un enseignement primaire par rapport à celles qui ont suivi un enseignement supérieur. Cette observation est donc assez différente de celle faite en ce qui concerne les premiers indicateurs (activités physiques de loisir uniquement) qui montraient une augmentation sensible des activités avec le niveau d'instruction.

On observe un gradient en fonction du niveau d'urbanisation : la dépense moyenne en énergie liée à une activité physique est relativement basse dans les zones urbaines (3.601 METS/min), elle augmente dans les zones semi-urbaines (4.032 METS/min) pour atteindre un maximum dans les zones rurales (4.959 METS/min). Toutefois, seules les différences entre les zones rurales et les zones urbaines sont significatives après standardisation pour l'âge et le sexe.

La dépense moyenne en énergie liée à une activité physique varie aussi d'une région à l'autre : elle est de 4.337 en Wallonie, 4.194 METS/min en Flandre et de 3.101 METS/min à Bruxelles.

### V.2.5. Distribution de la population en fonction de la pratique suffisante d'une activité physique pour avoir un impact positif sur la santé (AP\_05)

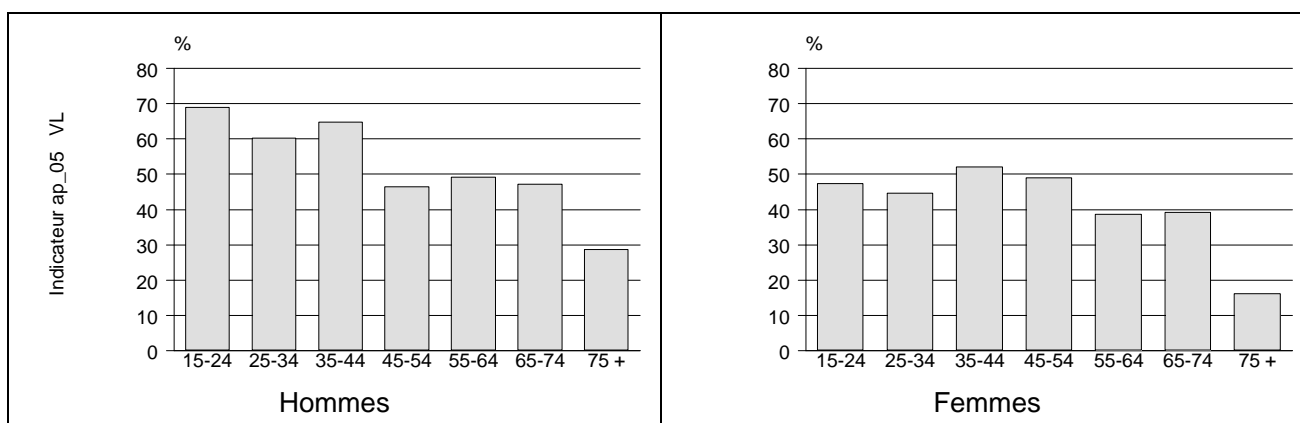
Les mêmes questions (AP03 à AP08) ont été utilisées pour identifier les personnes qui pratiquent suffisamment d'activités physiques pour obtenir un impact positif sur la santé ; il faut pour cela avoir effectué une activité physique modérée pendant au moins 150 minutes au cours de la semaine.

En Flandre, 48% des personnes interrogées (de 15 ans et plus) pratiquent suffisamment d'activités physiques pour obtenir un impact positif sur la santé ; inversement, 51% sont à risque du fait de leur manque d'activité physique.

Les hommes sont plus nombreux à pratiquer suffisamment d'activités physiques pour obtenir un impact positif sur la santé (55%) que les femmes (42%). La différence est significative après standardisation pour l'âge (Tableau 2.1.2.5).

Le pourcentage de personnes qui pratiquent suffisamment d'activités physiques pour obtenir un impact positif sur la santé est relativement stable (entre 52 et 59 %) chez les 15-44 ans). Il diminue ensuite pour atteindre 21% chez les 75 ans et plus (Figure 2.1.2.5).

Figure 2.1.2.5 : Pourcentage de la population pratiquant une activité physique suffisante pour avoir un impact positif sur la santé, par sexe et par âge, Flandre, Enquête de Santé, Belgique, 2001.



Le pourcentage de personnes qui pratiquent suffisamment d'activités physiques pour obtenir un impact positif sur la santé semble plus faible chez les personnes qui n'ont suivi qu'un enseignement primaire (35%) ou un enseignement secondaire inférieur (44%) que chez celles qui ont suivi un enseignement secondaire supérieur ou un enseignement supérieur (respectivement 56 et 52%). Seule la différence entre les personnes qui ont suivi enseignement primaire et un enseignement secondaire supérieur est significative après standardisation pour l'âge et le sexe.

Le pourcentage de personnes qui pratiquent suffisamment d'activités physiques pour obtenir un impact positif sur la santé est plus faible dans les zones urbaines (41%) que dans les zones semi-urbaines (50%) ou rurales (52%). Les différences entre les zones urbaines et les autres zones sont significative après standardisation pour l'âge et le sexe.

Le pourcentage de personnes qui pratiquent suffisamment d'activités physiques pour obtenir un impact positif sur la santé est plus bas à Bruxelles (31%) que dans les deux autres régions (48% en Flandre et 46% en Wallonie). Cette variation entre Bruxelles et les deux autres régions s'explique en bonne partie par les différences liées au niveau d'urbanisation.

Tableau 2.1.2.1 : Pourcentage de la population déclarant pratiquer une activité physique intense au moins 4 heures par semaine, Région Flamande, Enquête de Santé, Belgique, 2001.

AP01_2 - Région Flamande	Taux brut (%)	Taux standardisé (IC 95%)	N
<b>SEXE</b>			
Homme	23,9	22,0 (19,5-24,7)	1615
Femme	10,6	9,7 (8,2-11,6)	1669
<b>GROUPES D'AGE</b>			
15-24	32,0	30,5 (25,3-36,2)	413
25-34	19,8	18,7 (15,1-23,0)	537
35-44	19,5	18,3 (14,7-22,5)	611
45-54	13,4	12,4 (9,5-16,0)	559
55-64	13,1	12,0 (9,1-15,6)	506
65-74	10,2	9,6 (6,7-13,6)	409
75+	4,7	4,7 (2,6-8,5)	249
<b>NIVEAU D'INSTRUCTION</b>			
Pas de diplôme	4,2	3,2 (0,8-12,2)	65
Enseignement primaire	8,4	10,3 (7,0-14,8)	458
Secondaire inférieur	13,6	12,1 (9,3-15,5)	625
Secondaire supérieur	22,2	18,9 (15,9-22,3)	1044
Enseignement supérieur	18,7	14,9 (12,4-17,9)	1048
<b>NIVEAU D'URBANISATION</b>			
Zone urbaine	13,7	11,5 (9,0-14,7)	777
Zone semi-urbaine	20,3	18,0 (15,6-20,7)	1654
Zone rurale	13,8	11,4 (9,2-14,1)	853
<b>ANNEE</b>			
1997	18,4	14,1 (12,6-15,9)	2771
2001	17,0	14,1 (12,5-15,7)	3284

Tableau 2.1.2.2 : Pourcentage de la population à risque par manque d'activité physique, Région Flamande, Enquête de Santé, Belgique, 2001.

AP01_3 - Région Flamande	Taux brut (%)	Taux standardisé (IC 95%)	N
<b>SEXE</b>			
Homme	25,8	25,9 (23,2-28,9)	1615
Femme	32,8	31,5 (29,0-34,2)	1669
<b>GROUPES D'AGE</b>			
15-24	19,0	19,0 (14,9-24,0)	413
25-34	28,2	28,1 (23,9-32,8)	537
35-44	25,6	25,6 (21,5-30,2)	611
45-54	26,0	26,0 (21,6-30,9)	559
55-64	25,8	25,8 (21,3-30,9)	506
65-74	33,4	33,1 (27,3-39,5)	409
75+	62,5	61,8 (54,0-69,0)	249
<b>NIVEAU D'INSTRUCTION</b>			
Pas de diplôme	73,0	72,0 (56,6-83,5)	65
Enseignement primaire	43,6	36,2 (30,0-42,9)	458
Secondaire inférieur	35,7	35,6 (30,5-41,1)	625
Secondaire supérieur	23,7	24,5 (21,2-28,0)	1044
Enseignement supérieur	21,7	22,2 (19,1-25,7)	1048
<b>NIVEAU D'URBANISATION</b>			
Zone urbaine	35,4	34,8 (30,4-39,5)	777
Zone semi-urbaine	25,9	24,6 (22,0-27,4)	1654
Zone rurale	30,9	31,0 (26,9-35,6)	853
<b>ANNEE</b>			
1997	28,7	30,3 (27,9-32,9)	2771
2001	29,5	28,7 (26,7-30,9)	3284



Tableau 2.1.2.3 : Pourcentage de la population qui pratique une activité physique de loisir (suffisante pour transpirer) au moins un jour par semaine, Région Flamande, Enquête de Santé, Belgique, 2001.

AP02_2 - Région Flamande	Taux brut (%)	Taux standardisé (IC 95%)	N
<b>SEXE</b>			
Homme	43,9	40,1 (36,8-43,5)	1609
Femme	28,6	26,2 (23,7-29,0)	1650
<b>GROUPES D'AGE</b>			
15-24	59,3	59,2 (53,1-65,0)	409
25-34	44,8	44,5 (39,4-49,7)	529
35-44	40,1	39,7 (35,2-44,4)	615
45-54	34,0	33,5 (28,8-38,5)	555
55-64	32,2	31,5 (26,5-37,0)	500
65-74	20,5	20,5 (15,8-26,2)	406
75+	4,0	4,1 (2,2- 7,7)	245
<b>NIVEAU D'INSTRUCTION</b>			
Pas de diplôme	8,1	6,3 (2,0-18,2)	68
Enseignement primaire	14,8	20,1 (15,4-25,9)	454
Secondaire inférieur	33,2	31,3 (26,6-36,5)	620
Secondaire supérieur	39,1	34,1 (30,1-38,2)	1040
Enseignement supérieur	45,9	39,6 (35,5-43,8)	1034
<b>NIVEAU D'URBANISATION</b>			
Zone urbaine	32,9	29,4 (25,0-34,2)	772
Zone semi-urbaine	36,3	33,2 (30,1-36,5)	1653
Zone rurale	37,9	34,1 (29,9-38,5)	834
<b>ANNEE</b>			
1997	36,6	30,0 (27,5-32,6)	2708
2001	35,9	32,3 (30,0-34,7)	3259

Tableau 2.1.2.4 : Distribution de la dépense moyenne en énergie (METS/min) par semaine, Région Flamande, Enquête de Santé, Belgique, 2001.

AP_04 - Région Flamande	Moyenne	Moyenne standardisée (IC 95%)	N
<b>SEXE</b>			
Homme	5047,7	4952,0 (4540,0-5364,0)	1516
Femme	3403,8	3474,0 (3184,9-3763,0)	1555
<b>GROUPES D'AGE</b>			
15-24	4586,6	4538,4 (3790,0-5286,8)	377
25-34	4835,9	4842,4 (4093,3-5591,5)	503
35-44	5591,1	5557,3 (4811,0-6303,5)	578
45-54	4098,2	4081,7 (3529,9-4633,6)	522
55-64	3702,3	3664,7 (3112,5-4216,9)	465
65-74	3476,0	3523,5 (2832,4-4214,6)	393
75+	1315,2	1519,8 (1124,9-1914,7)	233
<b>NIVEAU D'INSTRUCTION</b>			
Pas de diplôme	2315,4	3294,3 (1551,0-5037,6)	61
Enseignement primaire	3196,7	4362,8 (3659,9-5065,7)	426
Secondaire inférieur	4411,4	4590,6 (3918,4-5262,8)	580
Secondaire supérieur	5141,3	4850,4 (4309,1-5391,6)	992
Enseignement supérieur	3717,6	3277,1 (2857,6-3696,5)	973
<b>NIVEAU D'URBANISATION</b>			
Zone urbaine	3601,2	3585,3 (3030,5-4140,2)	740
Zone semi-urbaine	4032,7	4085,6 (3735,7-4435,5)	1521
Zone rurale	4959,5	4865,7 (4263,2-5468,2)	810

Tableau 2.1.2.5 : Pourcentage de la population pratiquant une activité physique suffisante pour avoir un impact positif sur la santé, Région Flamande, Enquête de Santé, Belgique, 2001.

AP_05 - Région Flamande	Taux brut (%)	Taux standardisé (IC 95%)	N
<b>SEXE</b>			
Homme	54,9	54,0 (50,7-57,1)	1562
Femme	42,5	42,6 (39,5-45,7)	1599
<b>GROUPES D'AGE</b>			
15-24	58,4	58,2 (52,2-64,0)	393
25-34	52,4	52,3 (47,2-57,4)	519
35-44	58,6	58,5 (53,4-63,3)	594
45-54	47,7	47,5 (42,4-52,7)	537
55-64	43,9	43,6 (38,2-49,2)	476
65-74	42,8	43,1 (36,9-49,5)	401
75+	20,7	21,4 (14,7-30,0)	241
<b>NIVEAU D'INSTRUCTION</b>			
Pas de diplôme	27,5	30,3 (10,7-61,1)	63
Enseignement primaire	34,6	42,4 (35,7-49,4)	440
Secondaire inférieur	44,0	44,4 (39,0-50,0)	602
Secondaire supérieur	55,9	53,8 (49,6-57,8)	1012
Enseignement supérieur	51,6	48,5 (44,5-52,5)	1005
<b>NIVEAU D'URBANISATION</b>			
Zone urbaine	40,8	39,8 (35,3-44,5)	758
Zone semi-urbaine	49,8	50,1 (46,8-53,4)	1571
Zone rurale	52,5	51,4 (46,6-56,2)	832

## V.3. Bruxelles

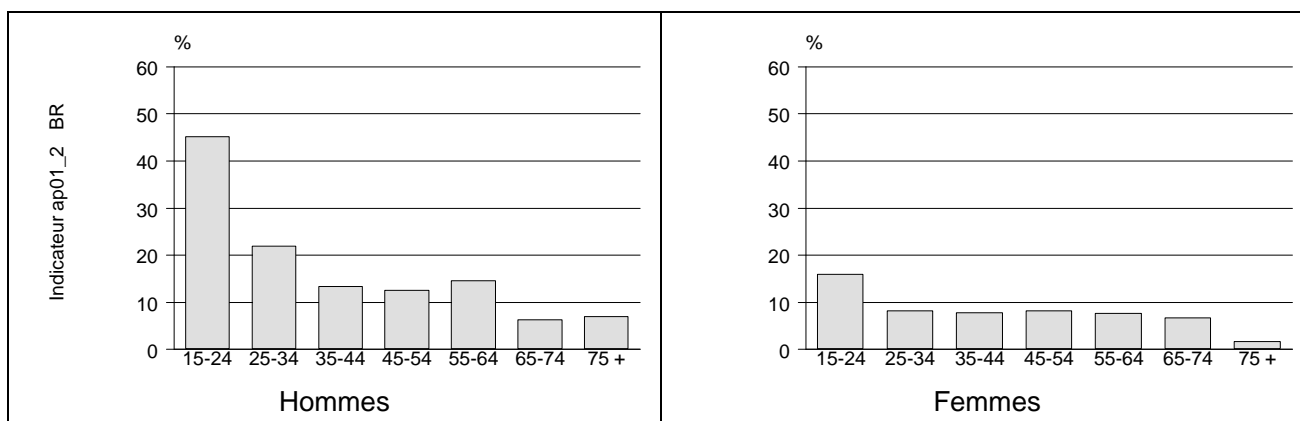
### V.3.1. Distribution de la population en fonction du niveau d'activité physique (AP01\_2)

A Bruxelles, 13% des personnes interrogées (de 15 ans et plus) pratique une activité physique (de loisir) de manière intensive au moins 4 heures par semaine. 49% pratique une activité physique intensive moins de 4 heures par semaine ou une activité modérée. 38% ne pratique pas d'activité physique.

Les hommes pratiquent plus d'activités physiques intenses que les femmes (18% contre 8%). La différence est significative après standardisation pour l'âge (Tableau 2.1.3.1).

La pratique d'une activité physique intensive (au moins 4 heures par semaine) est surtout de mise chez les jeunes (31% chez les 15-24 ans) ; elle diminue ensuite rapidement (15% chez les 25-34 ans) pour atteindre 6% chez les 65-74 ans (Figure 2.1.3.1).

Figure 2.1.3.1 : Pourcentage (%) personnes déclarant pratiquer une activité physique intense au moins 4 heures par semaine, par sexe et par âge, Bruxelles, Enquête de Santé, Belgique, 2001.



Le pourcentage de personnes qui pratiquent une activité intensive de loisir (au moins quatre heures par semaine) semble plus élevé chez les personnes qui ont suivi un enseignement supérieur (16%). Cette différence n'est toutefois pas significative après standardisation pour l'âge et le sexe.

La pratique d'une activité physique intense varie d'une région à l'autre : elle est de 19% en Wallonie, 17% en Flandre et de 13% à Bruxelles. Cette variation entre Bruxelles et les deux autres régions s'explique en bonne partie par les différences liées au niveau d'urbanisation.

En 1997, 13% des personnes de 15 ans et plus déclaraient pratiquer une activité physique intense. Le taux mesuré en 2001 est identique.

Parmi les personnes bruxelloises de nationalité belge, 13% déclarent pratiquer une activité intensive de loisir (au moins quatre heures par semaine); ce taux est de 16% chez les non belges de nationalité européenne et de 8% chez les non belges non-européens. Les différences entre les non belges non-européens et les deux autres catégories sont significatives après standardisation pour l'âge et le sexe : OR = 2.05 (IC = 1,25 – 3,36) pour la différence entre les personnes bruxelloises de nationalité belge et les non belges de nationalité non européenne, OR = 2.37 (IC = 1,28 – 4,39) pour la différence entre les personnes bruxelloises de nationalité non belge européenne et les non belges de nationalité non européenne.

### V.3.2. Distribution de la population à risque par manque d'activité physique (AP01\_3)

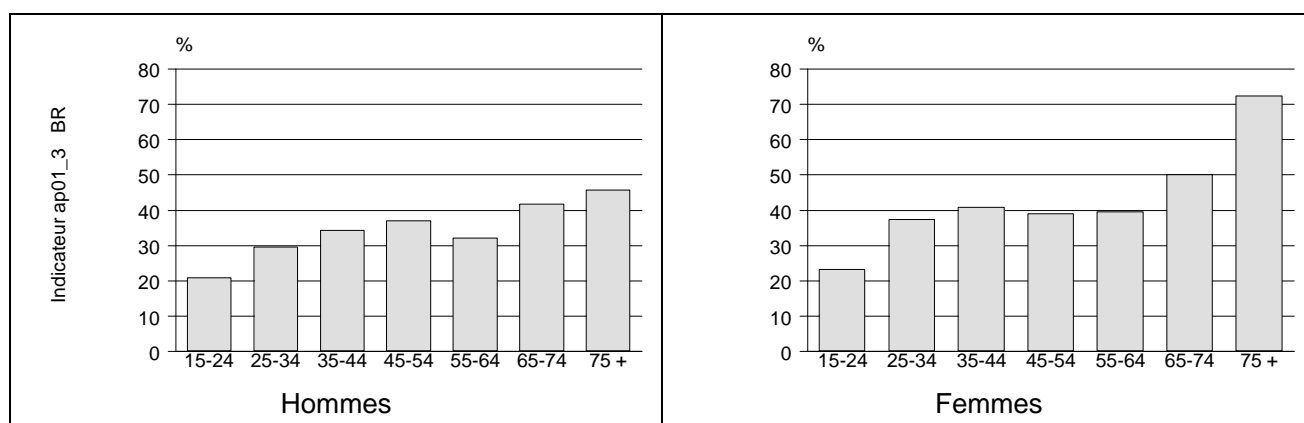
La même question (AP01) a été utilisée pour identifier les personnes strictement sédentaires ; on considère que celles-ci sont à risque du fait de leur manque d'activité physique.

A Bruxelles, 38% des personnes interrogées (de 15 ans et plus) sont à risque du fait de leur manque d'activité physique.

Les femmes sont plus souvent à risque (pratiquent moins d'activités physiques) que les hommes. La différence est significative après standardisation pour l'âge (Tableau 2.1.3.2).

Ce risque est relativement peu fréquent chez les jeunes de 15-24 ans (22%). Il concerne plus d'un tiers des adultes de 25 à 64 ans. On observe ensuite une augmentation importante du risque pour atteindre 63% chez les 75 ans et plus (Figure 2.1.3.2).

Figure 2.1.3.2 : Pourcentage de la population à risque par manque d'activité physique, par sexe et par âge, Bruxelles, Enquête de Santé, Belgique, 2001.



Le pourcentage de personnes à risque par manque d'activité physique de loisir est plus élevé chez les personnes qui n'ont suivi qu'un enseignement primaire (49%) et chez celles qui ont suivi un enseignement secondaire inférieur (44%) que chez celles qui ont suivi un enseignement secondaire supérieur ou un enseignement supérieur (respectivement 39 et 30%). Seules sont significatives après standardisation pour l'âge et le sexe les différences entre les personnes qui n'ont suivi qu'un enseignement primaire ou secondaire inférieur et celles qui ont suivi un enseignement supérieur.

Le pourcentage de personnes à risque par manque d'activité physique est plus élevé à Bruxelles (38%) et en Wallonie (35%) qu'en Flandre (29%).

En 1997, 41% des personnes de 15 ans et plus étaient à risque en raison d'un manque d'activité physique. Le taux mesuré en 2001 est quasiment identique (38%).

Parmi les personnes bruxelloises de nationalité belge, 36% sont à risque par manque d'activité physique; ce taux est de 38% chez les non belges de nationalité européenne et de 54% chez les non belges non-européens. Les différences entre les non belges non-européens et les deux autres catégories sont significatives après standardisation pour l'âge et le sexe : OR = 0,37 (IC = 0,26 - 0,53) pour la différence entre les personnes bruxelloises de nationalité belge et les non belges de nationalité non européenne, OR = 0,47 (IC = 0,30 - 0,73) pour la différence entre les personnes bruxelloises de nationalité non belge européenne et les non belges de nationalité non européenne.

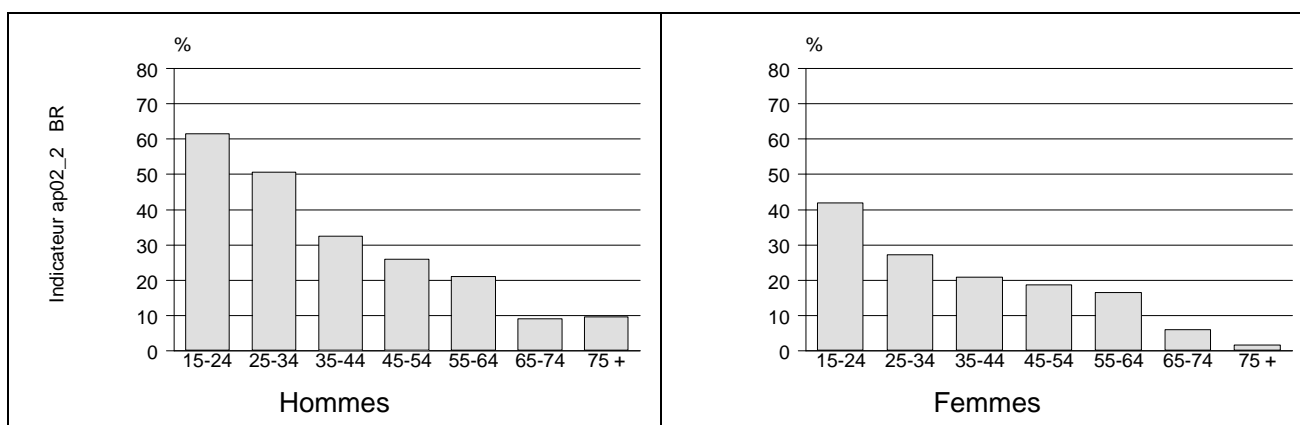
### V.3.3 Distribution de la population suivant qu'elle pratique ou non une activité physique (suffisante pour transpirer) au moins un jour par semaine (AP02\_2)

A Bruxelles, 26% des personnes interrogées (de 15 ans et plus) pratique au moins une fois par semaine une activité physique de loisir suffisamment importante pour transpirer.

Les hommes sont plus nombreux à pratiquer au moins une fois par semaine une activité physique importante : 33% contre 20% chez les femmes. La différence est significative après standardisation pour l'âge (Tableau 2.1.3.3).

La pratique (au moins une fois par semaine) d'une activité physique suffisamment importante pour transpirer diminue régulièrement avec l'âge : 52% chez les 15-24 ans, 22% chez les 45-54 ans pour atteindre 4% chez les 75 ans et plus (Figure 2.1.3.3).

Figure 2.1.3.3 : Pourcentage de la population qui pratique une activité physique de loisir (suffisante pour transpirer) au moins un jour par semaine, par sexe et par âge, Bruxelles, Enquête de Santé, Belgique, 2001.



On observe une relation entre le niveau d'instruction et la pratique d'une activité physique de loisir importante (au moins une fois par semaine). Le pourcentage de personnes qui pratiquent une activité importante (suffisante pour transpirer) augmente avec le niveau d'instruction : 14% chez les personnes qui n'ont suivi qu'un enseignement primaire, 19% chez celles qui ont suivi un enseignement secondaire inférieur, 22% chez celles qui ont suivi un enseignement secondaire supérieur et 36% chez celles qui ont suivi un enseignement supérieur. Seules sont significatives après standardisation pour l'âge et le sexe les différences entre les personnes qui ont suivi un enseignement supérieur et les trois autres groupes.

La pratique d'une activité physique de loisir importante (au moins une fois par semaine) varie d'une région à l'autre : elle est de 36% en Flandre, 28% en Wallonie et de 26% à Bruxelles.

En 1997, 27% des personnes de 15 ans et plus déclaraient pratiquer une activité physique importante (suffisante pour transpirer) au moins une fois par semaine. Le taux mesuré en 2001 est quasiment identique (26%).

Parmi les personnes bruxelloises de 15 ans et plus de nationalité belge, 27% déclarent pratiquer une activité physique importante (suffisante pour transpirer) au moins une fois par semaine; ce taux est de 26% chez les non belges de nationalité européenne et de 17% chez les non belges non-européens. Les différences entre les non belges non-européens et les deux autres catégories sont significatives après standardisation pour l'âge et le sexe : OR = 2,56 (IC = 1,60 – 4,09) pour la différence entre les personnes bruxelloises de nationalité belge et les non belges de nationalité non européenne, OR = 2,15 (IC = 1,19 – 3,85) pour la différence entre les personnes bruxelloises de nationalité non belge européenne et les non belges de nationalité non européenne.

### V.3.4. Distribution de la dépense moyenne en énergie (METS/min) par semaine (AP\_04)

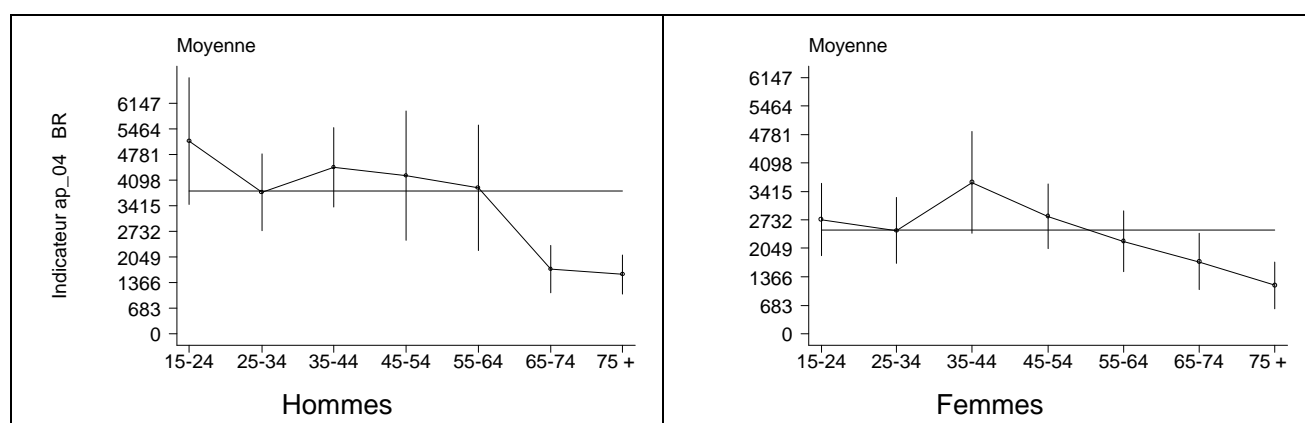
Contrairement aux indicateurs précédents (basés sur des recommandations de l'OMS), cet indicateur (IPAQ) tient compte de toutes les activités physiques qu'elles soient pratiquées dans le cadre des loisirs mais aussi pour le travail ou les tâches quotidiennes !

A Bruxelles, la dépense en énergie des personnes interrogées (de 15 ans et plus) est de 3.101 METS/min en moyenne par semaine. La distribution des résultats adopte une forme asymétrique (voir ci-dessous), il faut donc être prudent dans l'interprétation de la valeur moyenne qui est utilisée ici pour comparer différents groupes de population.

La moyenne est plus élevée chez les hommes (3.802 METS/min) que chez les femmes (2.480). La différence est significative après standardisation pour l'âge (Tableau 2.1.3.4).

La dépense moyenne en énergie est la plus élevée chez les 15-24 ans (3.971 METS/min) et chez les 35-44 ans (4.021 METS/min). Elle diminue ensuite de manière sensible au-delà de 64 ans (Figure 2.1.3.4).

Figure 2.1.3.4 : Distribution de la dépense moyenne en énergie (METS/min) par semaine, par sexe et par âge, Bruxelles, Enquête de Santé, Belgique, 2001.



La dépense moyenne en énergie (en METS/min) est plus élevée chez les personnes qui ont suivi un enseignement secondaire inférieur (3.835 METS/min) et chez celles qui ont suivi un enseignement secondaire supérieur (3.891) que chez les personnes qui ont suivi un enseignement supérieur (2.642). Ces différences sont significatives après standardisation pour l'âge et le sexe.

La dépense moyenne en énergie liée à une activité physique varie aussi d'une région à l'autre : elle est de 4.337 en Wallonie, 4.194 METS/min en Flandre et de 3.101 METS/min à Bruxelles. La différence entre Bruxelles et les deux autres régions est significative après standardisation pour l'âge et le sexe. Cette variation entre Bruxelles et les deux autres régions n'est sans doute pas spécifique ; elle s'explique vraisemblablement en bonne partie par les différences liées au niveau d'urbanisation.

Parmi les personnes bruxelloises de 15 ans et plus de nationalité belge, la dépense moyenne en énergie est de 3.249 METS/min par semaine; cette moyenne est de 3.052 chez les non belges de nationalité européenne et de 1.909 chez les non belges non-européens. Les différences entre les non belges non-européens et les deux autres catégories sont significatives après standardisation pour l'âge et le sexe : coefficient de régression linéaire = 1.795 (IC = 1.116 – 2.475) pour la différence entre les personnes bruxelloises de nationalité belge et les non belges de nationalité non européenne, coefficient de régression linéaire = 1.288 (IC = 355 – 2.222) pour la différence entre les personnes bruxelloises de nationalité non belge européenne et les non belges de nationalité non européenne.

### V.3.5. Distribution de la population en fonction de la pratique suffisante d'une activité physique pour avoir un impact positif sur la santé (AP\_05)

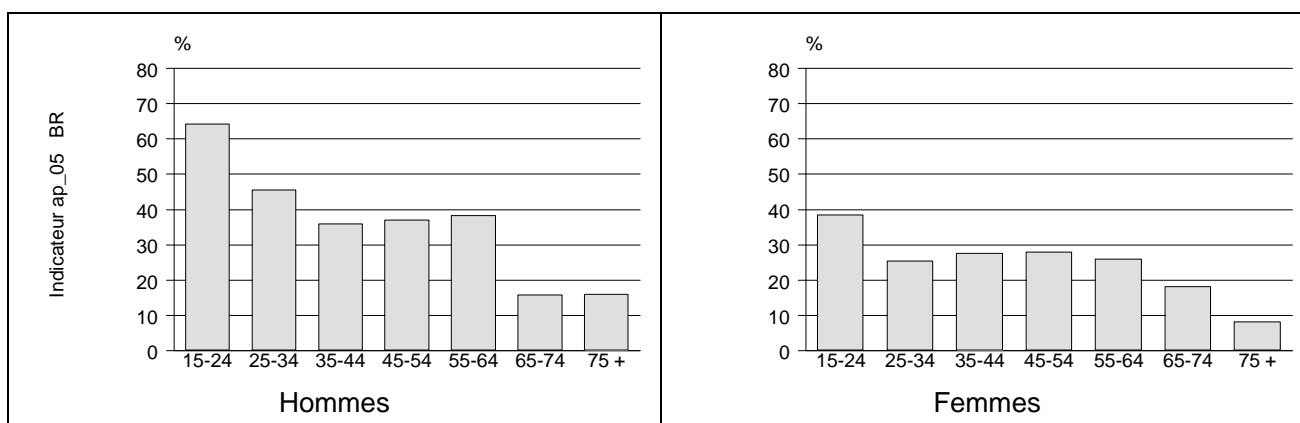
Les mêmes questions (AP03 à AP08) ont été utilisées pour identifier les personnes qui pratiquent suffisamment d'activités physiques pour obtenir un impact positif sur la santé ; il faut pour cela avoir effectué une activité physique modérée pendant au moins 150 minutes au cours de la semaine.

A Bruxelles, 31% seulement des personnes interrogées (de 15 ans et plus) pratiquent suffisamment d'activités physiques pour obtenir un impact positif sur la santé ; inversement, 69% sont à risque du fait de leur manque d'activité physique.

Les hommes sont plus nombreux à pratiquer suffisamment d'activités physiques pour obtenir un impact positif sur la santé (38%) que les femmes (25%). La différence est significative après standardisation pour l'âge (Tableau 2.1.3.5).

Plus de la moitié des jeunes (15-24 ans) pratiquent suffisamment d'activités physiques pour obtenir un impact positif sur la santé (52%). Ce taux est plus faible (entre 32 et 35%) chez les 25-64 ans. Il diminue ensuite sensiblement pour atteindre 11% chez les 75 ans et plus (Figure 2.1.3.5).

Figure 2.1.3.5 : Pourcentage de la population pratiquant une activité physique suffisante pour avoir un impact positif sur la santé, par sexe et par âge, Bruxelles, Enquête de Santé, Belgique, 2001.



Il ne semble pas y avoir ici de relation entre le niveau d'instruction et le pourcentage de personnes qui pratiquent suffisamment d'activités physiques pour obtenir un impact positif sur la santé. Ce pourcentage varie toutefois entre les régions : il est plus bas à Bruxelles (31%) que dans les deux autres régions (48% en Flandre et 46% en Wallonie). Cette disparité s'explique en bonne partie par les différences liées au niveau d'urbanisation.

Parmi les personnes bruxelloises de 15 ans et plus de nationalité belge, 32% déclarent pratiquer suffisamment d'activités physiques pour obtenir un impact positif sur la santé ; ce taux est de 33% chez les non belges de nationalité européenne et de 20% chez les non belges non-européens. Les différences entre les non belges non-européens et les deux autres catégories sont significatives après standardisation pour l'âge et le sexe : OR = 2,44 (IC = 1,55 – 3,82) pour la différence entre les personnes bruxelloises de nationalité belge et les non belges de nationalité non européenne, OR = 2,29 (IC = 1,27 – 4,13) pour la différence entre les personnes bruxelloises de nationalité non belge européenne et les non belges de nationalité non européenne.



Tableau 2.1.3.1 : Pourcentage de la population déclarant pratiquer une activité physique intense au moins 4 heures par semaine, Région Bruxelloise, Enquête de Santé, Belgique, 2001.

AP01_2 - Région Bruxelloise	Taux brut (%)	Taux standardisé (IC 95%)	N
<b>SEXE</b>			
Homme	18,4	16,2 (13,9-18,8)	1060
Femme	8,1	7,2 (5,7- 9,1)	1241
<b>GROUPES D'AGE</b>			
15-24	30,9	29,5 (23,1-37,0)	237
25-34	15,0	14,0 (11,0-17,8)	449
35-44	10,5	9,7 (7,3-12,9)	485
45-54	10,4	9,6 (6,7-13,6)	346
55-64	11,0	10,3 (6,8-15,2)	278
65-74	6,5	6,2 (3,6-10,6)	260
75+	3,5	3,6 (1,7- 7,4)	246
<b>NIVEAU D'INSTRUCTION</b>			
Pas de diplôme	11,8	8,3 (4,3-15,7)	95
Enseignement primaire	9,7	8,1 (5,3-12,3)	305
Secondaire inférieur	9,3	7,1 (4,5-11,1)	317
Secondaire supérieur	12,0	10,3 (7,6-13,7)	530
Enseignement supérieur	16,0	13,2 (10,6-16,2)	948
<b>ANNEE</b>			
1997	13,1	10,5 (8,9-12,4)	2241
2001	13,0	10,9 (9,4-12,5)	2301

Tableau 2.1.3.2 : Pourcentage de la population à risque par manque d'activité physique, Région Bruxelloise, Enquête de Santé, Belgique, 2001.

AP01_3 - Région Bruxelloise	Taux brut (%)	Taux standardisé (IC 95%)	N
<b>SEXE</b>			
Homme	33,3	33,5 (30,2-36,9)	1060
Femme	42,4	41,2 (38,1-44,3)	1241
<b>GROUPES D'AGE</b>			
15-24	22,1	22,1 (16,3-29,3)	237
25-34	33,6	33,5 (28,6-38,9)	449
35-44	37,6	37,6 (32,6-42,9)	485
45-54	38,1	38,1 (32,1-44,4)	346
55-64	36,0	35,9 (29,7-42,5)	278
65-74	46,3	46,0 (39,0-53,1)	260
75+	63,1	62,1 (54,8-68,8)	246
<b>NIVEAU D'INSTRUCTION</b>			
Pas de diplôme	55,2	56,2 (42,8-68,8)	95
Enseignement primaire	49,2	47,3 (40,3-54,5)	305
Secondaire inférieur	44,1	43,1 (35,9-50,5)	317
Secondaire supérieur	39,2	38,2 (33,1-43,5)	530
Enseignement supérieur	30,0	29,9 (26,1-33,9)	948
<b>ANNEE</b>			
1997	41,2	41,8 (38,7-45,1)	2241
2001	38,1	37,5 (35,0-40,1)	2301

Tableau 2.1.3.3 : Pourcentage de la population qui pratique une activité physique de loisir (suffisante pour transpirer) au moins un jour par semaine, Région Bruxelloise, Enquête de Santé, Belgique, 2001.

AP02_2 - Région Bruxelloise	Taux brut (%)	Taux standardisé (IC 95%)	N
<b>SEXE</b>			
Homme	33,2	29,0 (25,7-32,5)	1058
Femme	19,6	17,1 (14,7-19,9)	1240
<b>GROUPES D'AGE</b>			
15-24	52,1	51,6 (43,5-59,7)	231
25-34	38,7	38,3 (33,3-43,5)	448
35-44	26,7	26,1 (21,8-30,8)	488
45-54	22,2	21,6 (17,1-27,0)	347
55-64	18,8	18,2 (13,2-24,5)	283
65-74	7,4	7,3 (4,5-11,6)	257
75+	4,5	4,7 (2,6-8,5)	244
<b>NIVEAU D'INSTRUCTION</b>			
Pas de diplôme	13,8	10,4 (5,1-20,0)	94
Enseignement primaire	14,1	12,6 (8,7-17,8)	308
Secondaire inférieur	19,3	16,5 (12,5-21,5)	318
Secondaire supérieur	22,1	19,5 (15,8-24,0)	528
Enseignement supérieur	36,4	31,4 (27,5-35,6)	945
<b>ANNEE</b>			
1997	26,6	21,7 (19,4-24,3)	2184
2001	26,0	22,6 (20,5-24,8)	2298

Tableau 2.1.3.4 : Distribution de la dépense moyenne en énergie (METS/min) par semaine, Région Bruxelloise, Enquête de Santé, Belgique, 2001.

AP_04 - Région Bruxelloise	Moyenne	Moyenne standardisée (IC 95%)	N
<b>SEXE</b>			
Homme	3802,1	3746,9 (3217,9-4275,8)	698
Femme	2480,5	2576,1 (2225,1-2927,2)	843
<b>GROUPE D'AGE</b>			
15-24	3971,9	3936,5 (2993,2-4879,7)	152
25-34	3110,4	3104,4 (2470,4-3738,3)	269
35-44	4021,7	4020,6 (3182,3-4858,9)	350
45-54	3522,2	3497,1 (2508,7-4485,6)	228
55-64	2977,5	3013,3 (2129,4-3897,1)	167
65-74	1729,1	1765,7 (1269,5-2261,9)	183
75+	1303,6	1473,7 (1045,1-1902,3)	192
<b>NIVEAU D'INSTRUCTION</b>			
Pas de diplôme	2160,4	2392,2 (1373,7-3410,7)	72
Enseignement primaire	2854,8	3186,5 (2332,8-4040,3)	213
Secondaire inférieur	3835,2	4014,3 (3086,7-4941,9)	226
Secondaire supérieur	3891,8	3894,9 (2910,7-4879,2)	363
Enseignement supérieur	2642,3	2515,8 (2138,6-2893,1)	604

Tableau 2.1.3.5 : Pourcentage de la population pratiquant une activité physique suffisante pour avoir un impact positif sur la santé, Région Bruxelloise, Enquête de Santé, Belgique, 2001.

AP_05 - Région Bruxelloise	Taux brut (%)	Taux standardisé (IC 95%)	N
<b>SEXE</b>			
Homme	38,1	36,8 (32,9-40,9)	850
Femme	24,8	24,6 (21,5-28,1)	1028
<b>GROUPES D'AGE</b>			
15-24	51,7	51,3 (42,6-59,9)	181
25-34	35,3	35,0 (29,5-40,9)	332
35-44	31,6	31,4 (26,3-36,9)	410
45-54	32,5	32,1 (26,1-38,8)	280
55-64	32,1	31,7 (23,7-40,8)	223
65-74	17,2	17,1 (12,0-23,7)	225
75+	11,0	11,5 ( 7,3-17,6)	227
<b>NIVEAU D'INSTRUCTION</b>			
Pas de diplôme	20,9	18,7 (11,4-29,3)	83
Enseignement primaire	22,0	22,7 (15,9-31,3)	256
Secondaire inférieur	32,6	32,8 (26,1-40,2)	279
Secondaire supérieur	29,0	28,2 (23,2-33,8)	455
Enseignement supérieur	36,3	34,2 (29,5-39,2)	727

## V.4. Wallonie

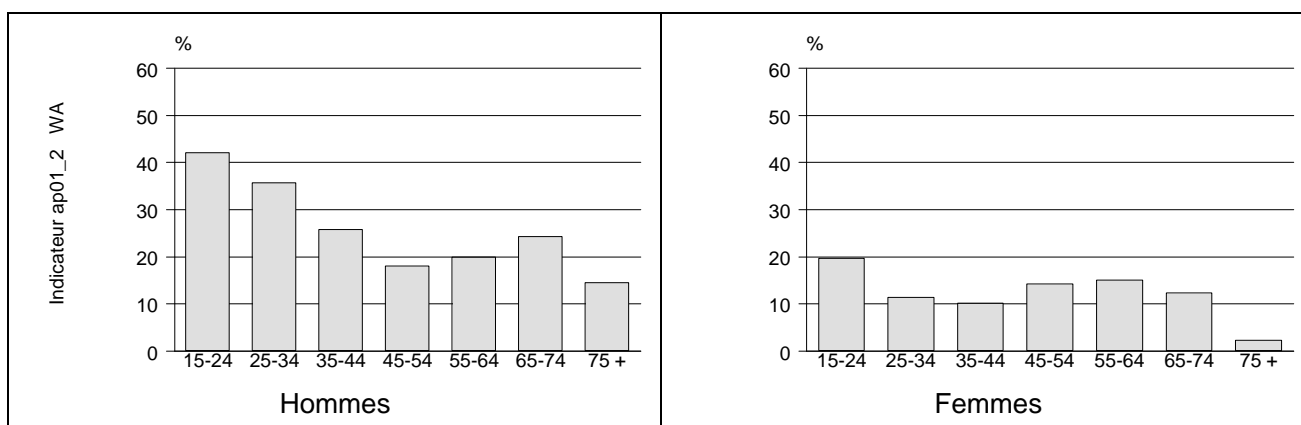
### V.4.1. Distribution de la population en fonction du niveau d'activité physique (AP01\_2)

En Wallonie, 19% des personnes interrogées (de 15 ans et plus) pratique une activité physique (de loisir) de manière intensive au moins 4 heures par semaine. 46% pratique une activité physique intensive moins de 4 heures par semaine ou une activité modérée. 35% ne pratique pas d'activité physique.

Les hommes pratiquent plus d'activités physiques intenses que les femmes (27% contre 12%). La différence est significative après standardisation pour l'âge (Tableau 2.1.4.1).

La pratique d'une activité physique intensive (au moins 4 heures par semaine) diminue avec l'âge : 31% chez les 15-24 ans, 24% chez les 25-34 ans pour atteindre 7% chez les 75 ans et plus. Chez les femmes, l'activité physique intensive est surtout de mise chez les jeunes (20% chez les 15-24 ans); elle diminue ensuite rapidement (entre 10 et 15% chez les 25-74 ans) (Figure 2.1.4.1).

Figure 2.1.4.1 : Pourcentage (%) personnes déclarant pratiquer une activité physique intense au moins 4 heures par semaine, par sexe et par âge, Enquête de Santé, Belgique, 2001.

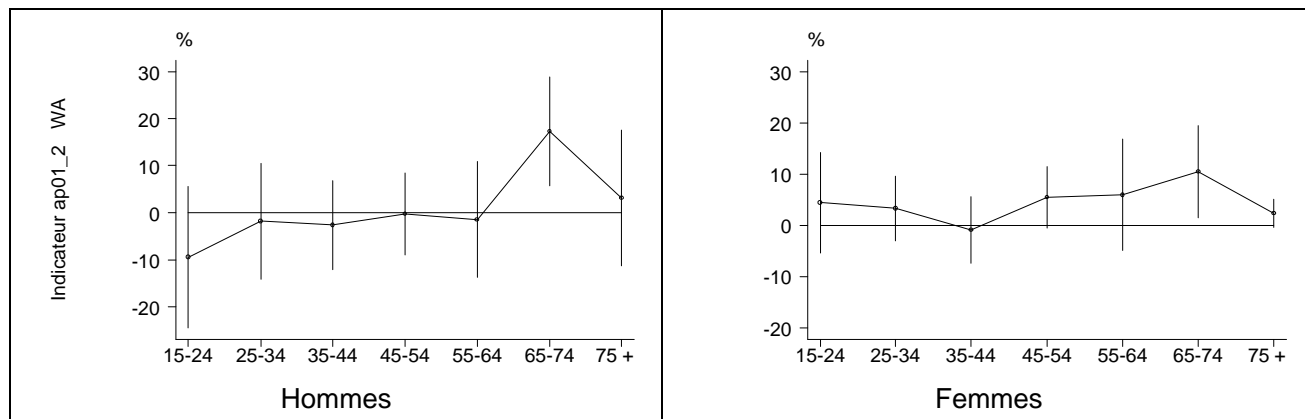


Le pourcentage de personnes qui pratiquent une activité intense de loisir (au moins quatre heures par semaine) est plus faible (10%) chez les personnes qui n'ont suivi qu'un enseignement primaire. Après standardisation pour l'âge et le sexe, ce taux n'est significativement différent que de celui des personnes qui ont suivi un enseignement secondaire supérieur.

La pratique intensive d'une activité physique de loisir ne varie pas en Wallonie comme dans le reste du pays de manière significative en fonction du niveau d'urbanisation. Elle varie par contre d'une région à l'autre : elle est de 19% en Wallonie, 17% en Flandre et de 13% à Bruxelles. Cette variation entre Bruxelles et les deux autres régions s'explique sans doute en bonne partie par les différences liées au niveau d'urbanisation.

En 1997, 18% des personnes de 15 ans et plus déclaraient pratiquer une activité physique intense. Le taux mesuré en 2001 est quasiment identique (19%). Toutefois, ce taux semble bien avoir augmenté chez les hommes (et les femmes) de 65-74 ans (Figure 2.1.4.2).

Figure 2.1.4.2 : Différence entre 2001 et 1997 (% et intervalle de confiance à 95%) en ce qui concerne le pourcentage de personnes déclarant pratiquer une activité physique intense au moins 4 heures par semaine, par sexe et par âge, Enquête de Santé, Belgique, 2001.



#### V.4.2. Distribution de la population à risque par manque d'activité physique (AP01\_3)

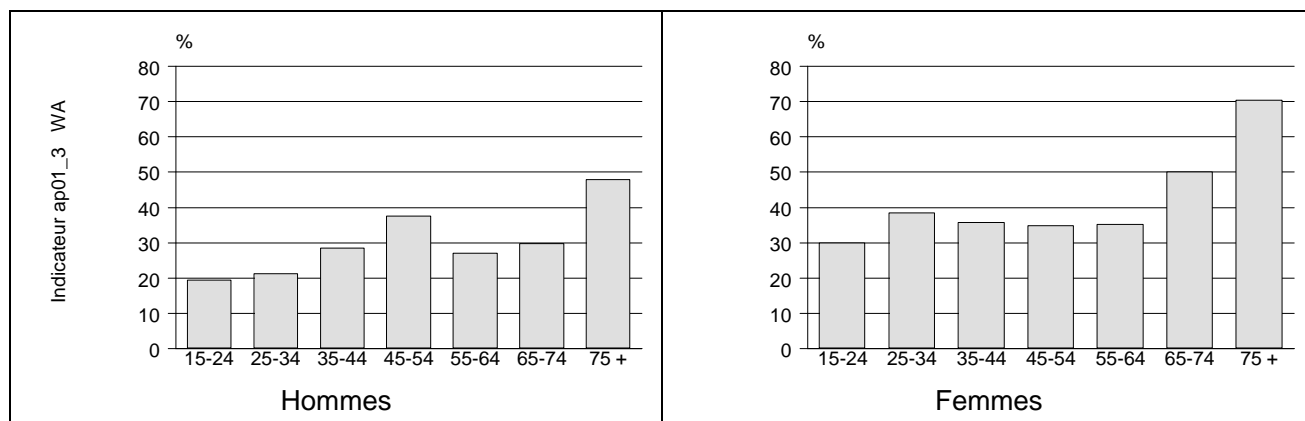
La même question (AP01) a été utilisée pour identifier les personnes strictement sédentaires ; on considère que celles-ci sont à risque du fait de leur manque d'activité physique.

En Wallonie, 35% des personnes interrogées (de 15 ans et plus) sont à risque du fait de leur manque d'activité physique.

Les femmes (40%) sont plus souvent à risque (pratiquent moins d'activités physiques) que les hommes (29%). La différence est significative après standardisation pour l'âge (Tableau 2.1.4.2).

Ce risque lié au manque d'activité physique est déjà assez fréquent chez les jeunes de 15-24 ans (25%). Il concerne un tiers environ des adultes de 25 à 64 ans. On observe ensuite une augmentation importante du risque pour atteindre 62% chez les 75 ans et plus (Figure 2.1.4.3).

Figure 2.1.4.3 : Pourcentage de la population à risque par manque d'activité physique, par sexe et par âge, Enquête de Santé, Belgique, 2001.



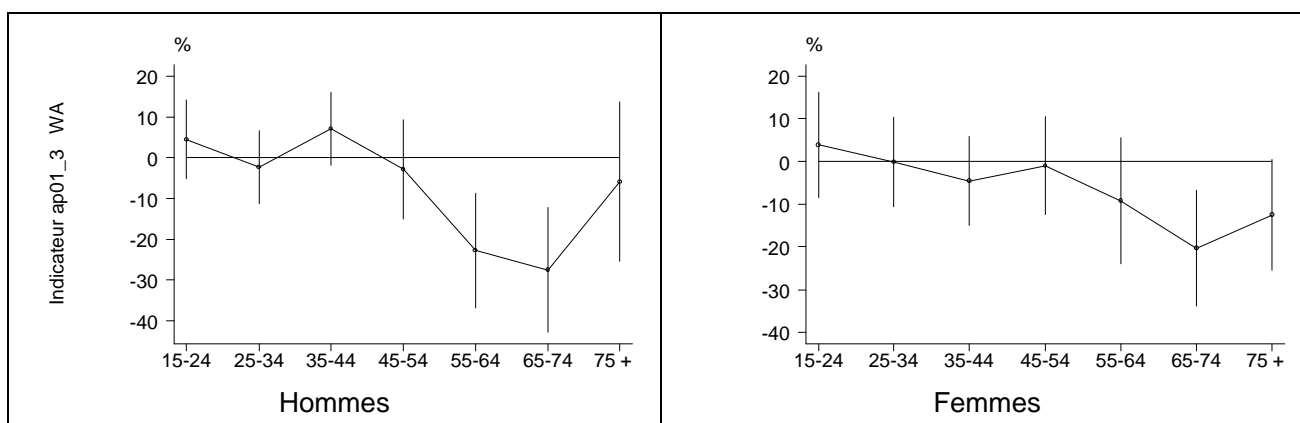
On observe une relation entre le niveau d'instruction et le pourcentage de personnes à risque par manque d'activité physique. Ce pourcentage est plus élevé chez les personnes qui n'ont suivi qu'un enseignement primaire (47%), chez celles qui ont suivi un enseignement secondaire inférieur (41%) et chez celles qui ont suivi un enseignement secondaire supérieur (35%), que chez celles qui ont suivi un enseignement supérieur (24%). Seules les différences entre la quatrième catégorie et les trois premières sont significatives après standardisation pour l'âge et le sexe.

Le manque d'activité physique est moins fréquent dans les zones semi-urbaines (30%) que dans les zones urbaines (41%). Cette différence significative après standardisation pour l'âge et le sexe.

Le pourcentage de personnes à risque par manque d'activité physique est plus élevé à Bruxelles (38%) et en Wallonie (35%) qu'en Flandre (29%).

En 1997, 38% des personnes de 15 ans et plus étaient à risque en raison d'un manque d'activité physique. Le taux mesuré en 2001 a baissé légèrement (35%). La différence entre les deux années n'est toutefois pas significative. Ce taux semble toutefois bien avoir diminué chez les personnes âgées (hommes 55-74 ans et femmes 65-74 ans) (Figure 2.1.4.4).

Figure 2.1.4.4 : Différence entre 2001 et 1997 (% et intervalle de confiance à 95%) en ce qui concerne le pourcentage de personnes à risque par manque d'activité physique, par sexe et par âge, Enquête de Santé, Belgique, 2001.



#### V.4.3. Distribution de la population suivant qu'elle pratique ou non une activité physique (suffisante pour transpirer) au moins un jour par semaine (AP02\_2)

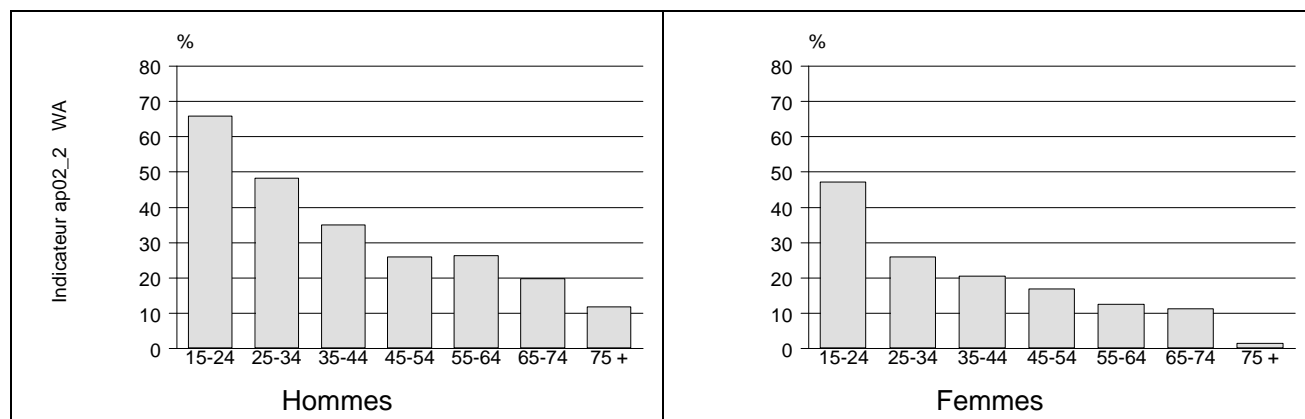
En Wallonie, 28% des personnes interrogées (de 15 ans et plus) pratique au moins une fois par semaine une activité physique de loisir suffisamment importante pour transpirer.

Les hommes sont plus nombreux à pratiquer au moins une fois par semaine une activité physique importante : 36% contre 20% chez les femmes. La différence est significative après standardisation pour l'âge (Tableau 2.1.4.3).

La pratique (au moins une fois par semaine) d'une activité physique suffisamment importante pour transpirer diminue régulièrement avec l'âge : 56% chez les 15-24 ans, 21% chez les 45-54 ans pour atteindre 5% chez les 75 ans et plus (Figure 2.1.4.5).



Figure 2.1.4.5 : Pourcentage de la population qui pratique une activité physique de loisir (suffisante pour transpirer) au moins un jour par semaine, par sexe et par âge, Enquête de Santé, Belgique, 2001.



On observe une relation entre le niveau d'instruction et la pratique d'une activité physique de loisir importante (au moins une fois par semaine). Le pourcentage de personnes qui pratiquent une activité importante (suffisante pour transpirer) augmente avec le niveau d'instruction : 12% chez les personnes qui n'ont suivi qu'un enseignement primaire, 18% chez celles qui ont suivi un enseignement secondaire inférieur, 31% chez celles qui ont suivi un enseignement secondaire supérieur et 37% chez celles qui ont suivi un enseignement supérieur. Ces différences sont significatives après standardisation pour l'âge et le sexe. Il y a donc ici un véritable gradient socio-économique.

La pratique d'une activité physique importante (au moins une fois par semaine) ne varie pas en Wallonie de manière significative en fonction du niveau d'urbanisation.

La pratique d'une activité physique de loisir importante (au moins une fois par semaine) varie par contre d'une région à l'autre : elle est de 36% en Flandre, 28% en Wallonie et de 26% à Bruxelles.

En 1997, 26% des personnes de 15 ans et plus déclaraient pratiquer une activité physique importante (suffisante pour transpirer) au moins une fois par semaine. Le taux mesuré en 2001 est quasiment identique (28%).

#### V.4.4. Distribution de la dépense moyenne en énergie (METS/min) par semaine (AP\_04)

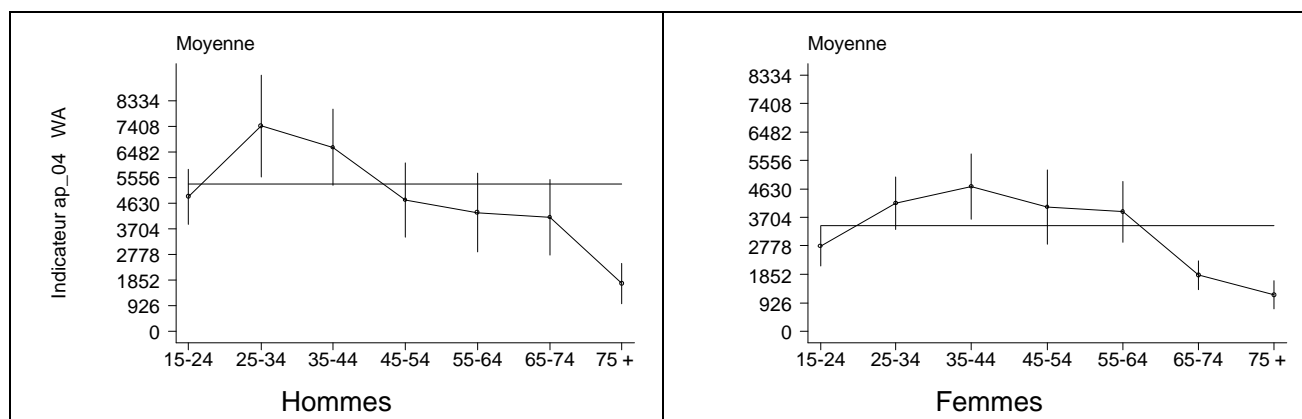
Contrairement aux indicateurs précédents (basés sur des recommandations de l'OMS), cet indicateur (IPAQ) tient compte de toutes les activités physiques qu'elles soient pratiquées dans le cadre des loisirs mais aussi pour le travail ou les tâches quotidiennes !

En Wallonie, la dépense en énergie des personnes interrogées (de 15 ans et plus) est de 4.338 METS/min en moyenne par semaine. La distribution des résultats adopte une forme asymétrique, la distribution des résultats est décentrée vers la gauche. Il faut donc être prudent dans l'interprétation de la valeur moyenne qui utilisée ici pour comparer différents groupes de population.

La moyenne est plus élevée chez les hommes (5.315 METS/min) que chez les femmes (3.437). La différence est significative après standardisation pour l'âge (Tableau 2.1.4.4).

La dépense moyenne en énergie augmente avec l'âge jusque 5.818 METS/min chez les 25-34 ans ; cette augmentation est surtout sensible chez les hommes. La dépense moyenne diminue ensuite pour atteindre 2.855 METS/min chez les 65-74 et 1.377 METS/min chez les 75 ans et plus (Figure 2.1.4.6).

Figure 2.1.4.6 : Distribution de la dépense moyenne en énergie (METS/min) par semaine, par sexe et par âge, Enquête de Santé, Belgique, 2001.



La dépense moyenne en énergie semble plus élevée chez les personnes qui ont suivi un enseignement secondaire inférieur (4.419 METS/min) et chez celles qui ont suivi un enseignement secondaire supérieur (5.011) que chez les personnes qui ont suivi un enseignement supérieur (4.206). Ces différences ne sont toutefois pas significatives après standardisation pour l'âge et le sexe.

De même, la différence entre les personnes qui n'ont suivi qu'un enseignement primaire et les autres catégories n'est pas significative non plus.

Il n'y a donc pas ici de relation nette entre le niveau d'instruction et la dépense moyenne en énergie liée à l'activité physique. Cette observation est donc assez différente de celle faite en ce qui concerne les premiers indicateurs (activités physiques de loisir uniquement) qui montraient une augmentation sensible des activités avec le niveau d'instruction.

On observe un gradient en fonction du niveau d'urbanisation : la dépense moyenne en énergie liée à une activité physique est relativement basse dans les zones urbaines (3.256 METS/min), elle augmente dans les zones semi-urbaines (4.069 METS/min) pour atteindre un maximum dans les zones rurales (4.772 METS/min). La différence entre les zones urbaines et rurales est significative après standardisation pour l'âge et le sexe.

La dépense moyenne en énergie liée à une activité physique varie aussi d'une région à l'autre : elle est de 4.337 en Wallonie, 4.194 METS/min en Flandre et de 3.101 METS/min à Bruxelles. La variation entre Bruxelles et les deux autres régions n'est sans doute pas spécifique ; elle s'explique vraisemblablement en bonne partie par les différences liées au niveau d'urbanisation.

#### V.4.5. Distribution de la population en fonction de la pratique suffisante d'une activité physique pour avoir un impact positif sur la santé (AP\_05)

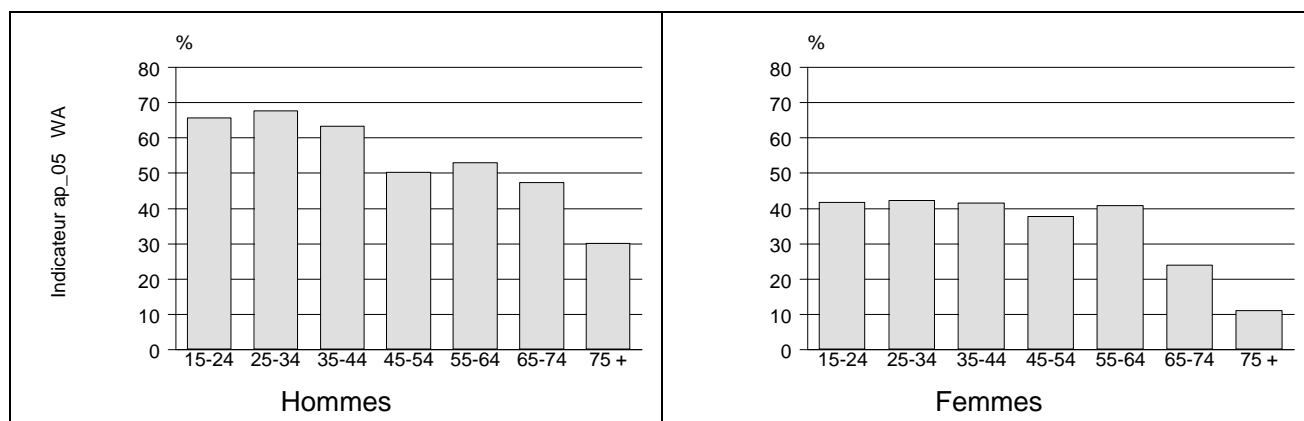
Les mêmes questions (AP03 à AP08) ont été utilisées pour identifier les personnes qui pratiquent suffisamment d'activités physiques pour obtenir un impact positif sur la santé ; il faut pour cela avoir effectué une activité physique modérée pendant au moins 150 minutes au cours de la semaine.

En Wallonie, 46% des personnes interrogées (de 15 ans et plus) pratiquent suffisamment d'activités physiques pour obtenir un impact positif sur la santé ; inversement, 54% sont à risque du fait de leur manque d'activité physique.

Les hommes sont plus nombreux à pratiquer suffisamment d'activités physiques pour obtenir un impact positif sur la santé (57%) que les femmes (36%). La différence est significative après standardisation pour l'âge (Tableau 2.1.4.5).

Le pourcentage de personnes qui pratiquent suffisamment d'activités physiques pour obtenir un impact positif sur la santé est relativement stable (entre 53 et 57 %) chez les 15-44 ans). Il diminue pour atteindre un deuxième palier (entre 44 et 47%) chez les 45-64 et baisser ensuite jusqu'à 18% chez les 75 ans et plus (Figure 2.1.4.7).

Figure 2.1.4.7 : Pourcentage de la population pratiquant une activité physique suffisante pour avoir un impact positif sur la santé, par sexe et par âge, Enquête de Santé, Belgique, 2001.



Le pourcentage de personnes qui pratiquent suffisamment d'activités physiques pour obtenir un impact positif sur la santé semble plus faible chez les personnes qui n'ont suivi qu'un enseignement primaire (32%) ou un enseignement secondaire inférieur (43%) que chez celles qui ont suivi un enseignement secondaire supérieur ou un enseignement supérieur (respectivement 48 et 51%). Ces différences ne sont toutefois pas significatives après standardisation pour l'âge et le sexe.

Le pourcentage de personnes qui pratiquent suffisamment d'activités physiques pour obtenir un impact positif sur la santé ne varie pas en Wallonie de façon significative en fonction du niveau d'urbanisation. Ce pourcentage est toutefois plus bas à Bruxelles (31%) que dans les deux autres régions (48% en Flandre et 46% en Wallonie). Cette variation entre Bruxelles et les deux autres régions s'explique en bonne partie par les différences liées au niveau d'urbanisation.

Tableau 2.1.4.1 : Pourcentage de la population déclarant pratiquer une activité physique intense au moins 4 heures par semaine, Région Wallonne, Enquête de Santé, Belgique, 2001.

AP01_2 - Région Wallonne	Taux brut (%)	Taux standardisé (IC 95%)	N
<b>SEXE</b>			
Homme	26,8	25,5 (22,3-29,0)	1853
Femme	12,5	12,0 (9,9-14,5)	2017
<b>GROUPES D'AGE</b>			
15-24	30,8	29,8 (23,4-37,0)	502
25-34	23,8	22,4 (17,3-28,5)	624
35-44	18,2	16,9 (13,1-21,6)	713
45-54	16,1	15,2 (11,8-19,3)	678
55-64	17,5	16,5 (12,2-22,0)	517
65-74	17,8	17,3 (11,4-25,2)	512
75+	6,7	6,9 (3,8-12,2)	324
<b>NIVEAU D'INSTRUCTION</b>			
Pas de diplôme	5,0	5,0 (1,1-20,5)	49
Enseignement primaire	10,4	11,1 (7,5-16,1)	569
Secondaire inférieur	18,3	16,8 (13,0-21,5)	818
Secondaire supérieur	22,7	20,0 (16,5-23,9)	1137
Enseignement supérieur	20,9	18,4 (15,0-22,4)	1143
<b>NIVEAU D'URBANISATION</b>			
Zone urbaine	14,3	12,4 (9,1-16,8)	790
Zone semi-urbaine	18,1	16,4 (13,3-20,0)	1419
Zone rurale	21,4	19,5 (16,7-22,7)	1661
<b>ANNEE</b>			
1997	18,5	14,9 (13,1-16,9)	2788
2001	19,4	16,6 (14,6-18,9)	3870

Tableau 2.1.4.2 : Pourcentage de la population à risque par manque d'activité physique, Région Wallonne, Enquête de Santé, Belgique, 2001.

AP01_3 - Région Wallonne	Taux brut (%)	Taux standardisé (IC 95%)	N
<b>SEXE</b>			
Homme	28,8	29,3 (26,1-32,6)	1853
Femme	40,3	39,8 (36,5-43,2)	2017
<b>GROUPES D'AGE</b>			
15-24	24,8	24,7 (19,0-31,4)	502
25-34	29,7	29,7 (24,6-35,4)	624
35-44	32,1	32,1 (27,1-37,6)	713
45-54	36,3	36,1 (30,0-42,7)	678
55-64	31,3	31,1 (25,5-37,3)	517
65-74	41,0	40,5 (33,5-47,8)	512
75+	62,4	61,1 (52,8-68,8)	324
<b>NIVEAU D'INSTRUCTION</b>			
Pas de diplôme	63,0	60,2 (26,9-86,2)	49
Enseignement primaire	47,4	42,6 (36,3-49,1)	569
Secondaire inférieur	41,5	41,2 (36,0-46,7)	818
Secondaire supérieur	34,8	35,7 (31,3-40,5)	1137
Enseignement supérieur	24,3	24,8 (20,7-29,4)	1143
<b>NIVEAU D'URBANISATION</b>			
Zone urbaine	40,7	40,4 (35,7-45,3)	790
Zone semi-urbaine	30,5	29,9 (25,8-34,4)	1419
Zone rurale	36,8	36,7 (33,3-40,3)	1661
<b>ANNEE</b>			
1997	37,9	39,5 (36,7-42,3)	2788
2001	34,8	34,2 (31,6-37,0)	3870

Tableau 2.1.4.3 : Pourcentage de la population qui pratique une activité physique de loisir (suffisante pour transpirer) au moins un jour par semaine, Région Wallonne, Enquête de Santé, Belgique, 2001.

AP02_2 - Région Wallonne	Taux brut (%)	Taux standardisé (IC 95%)	N
<b>SEXE</b>			
Homme	35,8	32,9 (28,9-37,1)	1850
Femme	20,2	18,0 (15,1-21,4)	2014
<b>GROUPES D'AGE</b>			
15-24	56,5	56,5 (48,6-64,2)	488
25-34	37,5	36,5 (29,6-43,9)	631
35-44	28,1	26,9 (22,5-31,9)	724
45-54	21,3	20,5 (15,2-27,1)	676
55-64	19,3	18,5 (14,0-24,0)	510
65-74	15,2	14,8 (9,2-23,0)	510
75+	5,2	5,4 (2,6-10,8)	325
<b>NIVEAU D'INSTRUCTION</b>			
Pas de diplôme	14,9	15,9 (3,1-52,5)	53
Enseignement primaire	11,6	13,4 (9,2-19,1)	578
Secondaire inférieur	18,4	16,7 (13,1-21,2)	816
Secondaire supérieur	31,2	26,2 (20,8-32,4)	1132
Enseignement supérieur	37,0	32,4 (27,6-37,6)	1132
<b>NIVEAU D'URBANISATION</b>			
Zone urbaine	26,3	22,2 (17,7-27,4)	779
Zone semi-urbaine	29,7	26,4 (21,7-31,7)	1441
Zone rurale	26,6	23,5 (20,1-27,3)	1644
<b>ANNEE</b>			
1997	25,6	19,7 (17,2-22,4)	2731
2001	27,8	23,6 (20,8-26,7)	3864

Tableau 2.1.4.4 : Distribution de la dépense moyenne en énergie (METS/min) par semaine, Région Wallonne, Enquête de Santé, Belgique, 2001.

AP_04 - Région Wallonne	Moyenne	Moyenne standardisée (IC 95%)	N
<b>SEXE</b>			
Homme	5315,6	5160,5 (4585,6-5735,4)	1653
Femme	3436,7	3475,4 (3094,9-3856,0)	1812
<b>GROUPES D'AGE</b>			
15-24	3795,7	3785,0 (3129,9-4440,1)	438
25-34	5817,7	5777,3 (4730,7-6823,9)	566
35-44	5705,7	5655,4 (4718,8-6591,9)	633
45-54	4369,2	4390,4 (3417,9-5362,8)	605
55-64	4084,4	4060,8 (3105,2-5016,4)	459
65-74	2855,1	2915,0 (2210,4-3619,7)	464
75+	1377,2	1597,6 (1184,7-2010,6)	300
<b>NIVEAU D'INSTRUCTION</b>			
Pas de diplôme	2706,5	3314,2 (2030,4-4598,0)	49
Enseignement primaire	3177,6	4099,8 (3303,3-4896,3)	525
Secondaire inférieur	4419,6	4637,8 (3895,1-5380,4)	734
Secondaire supérieur	5011,5	4746,7 (3981,1-5512,3)	1032
Enseignement supérieur	4206,5	3781,5 (3024,8-4538,2)	1010
<b>NIVEAU D'URBANISATION</b>			
Zone urbaine	3255,8	3391,4 (2825,7-3957,1)	681
Zone semi-urbaine	4068,6	4018,6 (3494,5-4542,8)	1329
Zone rurale	4771,8	4696,1 (4062,8-5329,4)	1455

Tableau 2.1.4.5 : Pourcentage de la population pratiquant une activité physique suffisante pour avoir un impact positif sur la santé, Région Wallonne, Enquête de Santé, Belgique, 2001.

AP_05 - Région Wallonne	Taux brut (%)	Taux standardisé (IC 95%)	N
<b>SEXE</b>			
Homme	56,9	55,7 (51,8-59,5)	1717
Femme	35,6	35,2 (31,7-38,9)	1910
<b>GROUPES D'AGE</b>			
15-24	53,3	53,5 (46,6-60,3)	457
25-34	55,2	54,9 (49,0-60,8)	595
35-44	52,6	52,2 (45,4-58,9)	658
45-54	43,8	43,6 (37,2-50,2)	643
55-64	46,8	46,6 (39,2-54,1)	478
65-74	34,3	34,5 (27,2-42,6)	486
75+	17,9	18,7 (13,7-25,1)	310
<b>NIVEAU D'INSTRUCTION</b>			
Pas de diplôme	35,2	39,0 (25,9-53,9)	50
Enseignement primaire	32,4	38,3 (31,9-45,1)	555
Secondaire inférieur	42,6	42,9 (36,9-49,1)	772
Secondaire supérieur	48,5	46,2 (41,4-51,1)	1071
Enseignement supérieur	51,1	47,7 (42,4-53,1)	1052
<b>NIVEAU D'URBANISATION</b>			
Zone urbaine	39,5	38,9 (32,8-45,4)	721
Zone semi-urbaine	47,7	46,9 (42,2-51,6)	1375
Zone rurale	45,5	44,6 (40,8-48,5)	1531



## VI. Références bibliographiques

1. Physical activity and health. Cambridge: Cambridge University Press, 1993.
2. Coupland C, Wood D, Cooper C. Physical Inactivity Is an Independent Risk Factor for Hip Fracture in the Elderly. *J Epidemiol Community Health* 1993; 47:441-443.
3. Berlin JA, Colditz GA. A meta-analysis of physical activity in the prevention of coronary heart disease. *Am J Epidemiol* 1990; 132(4):612-628.
4. Koplan JP, Caspersen CJ, Powell KE. Physical activity, physical fitness, and health: time to act. *JAMA* 1989; 262(17):2437.
5. Blair SN, Kohl HW, III, Paffenbarger RS, Jr., Clark DG, Cooper KH, Gibbons LW. Physical fitness and all-cause mortality. A prospective study of healthy men and women. *JAMA* 1989; 262(17):2395-2401.
6. Gardner AW, Poehlman ET. Physical Activity Is a Significant Predictor of Body Density in Women. *Am J Clin Nutrition* 1993; 57:8-14.
7. Pate RR, Pratt M, Blair SN, Haskell WL, Macera CA, Bouchard C et al. Physical activity and public health. A recommendation from the Centers for Disease Control and Prevention and the American College of Sports Medicine [see comments]. *JAMA* 1995; 273(5):402-407.
8. Piette D, Prevost M, Boutsen M, de Smet P, Leveque A, Barette M. Vers la santé des jeunes en l'an 2000? Une étude des comportements et des modes de vie des adolescents de la Communauté française de Belgique de 1986 à 1994. Bruxelles: ULB-PROMES, 1997.
9. Van de Mierop E, Maes L. Jongeren en Gezondheid in Vlaanderen. Gent: UIA - UG, 1996.
10. Beunen G, Ostyn M, Simons J, Renson R, Claessens AL, Vanden Eynde B et al. Development and tracking in fitness components: Leuven longitudinal study on lifestyle, fitness and health. *Int J Sports Med* 1997; 18 Suppl 3:S171-S178.
11. Laporte W, Van Oost P, Musch E, Buysse A, Dhuyvettere H. Gedragsdeterminantenonderzoek voor sportparticipatie, nonparticipatie en drop-out bij jongeren tussen 12 en 18 jaar. 1991.
12. De Backer G, Kornitzer M, Sobolski J, Dramaix M, Degre S, de Marneffe M et al. Physical activity and physical fitness levels of Belgian males aged 40- 55 years. *Cardiology* 1981; 67(2):110-128.
13. Vrijens J, Pieron M, Maes M. Witboek over de fysieke conditie van de jeugd in België. Brussel: Koning Boudewijnstichting, 1991.
14. De Bourdeaudhuij I, Van Oost P, Mommerency G. Daily physical activity in adolescents and young adults. *Arch Public Health* 1993; 51:407-424.
15. De Bourdeaudhuij I, Van Oost P. Differences in level and determinants of leisure-time activity between men and women in 3 population based samples. *Arch Public Health* 1994; 52:21-45.
16. de Bruin A, Picavet H, Nossikov A. Health interview surveys. Towards international harmonization of methods and instruments. Copenhagen: WHO-Europe, CBS-Netherlands, 1996.
17. Ainsworth BE, Haskell WL, Whitt MC, Irwin ML, Swartz AM, Strath SJ et al. Compendium of physical activities: an update of activity codes and MET intensities. *Med Sci Sports Exerc* 2000; 32(9 Suppl):S498-S504.

## VII. Lecteurs

- Mme Heidi Cloots, Administratie Welzijn en Gezondheid, Vlaamse Gemeenschap
- Mme Ilse De Bourdeaudhuij, Faculteit Geneeskunde, Beweging en Sportwetenschappen, Universiteit Gent
- Mr Randy Rzewnicki, Sport en Bewegingwetenschappen, Faculteit Lichamelijke Opvoeding en Kinesitherapie, Katholieke Universiteit Leuven

## BELGIQUE

DISTRIBUTION DE LA POPULATION (%) EN FONCTION DU NIVEAU D'ACTIVITE PHYSIQUE  
Enquête de Santé par Interview, Belgique, 2001

		Entraîne- ment intensif / sport 4 heures semaine	Sport < 4 heures /activités légères	Activités de type sédentaire	Total
		%	%	%	N
SEXE	Homme	24,2	48,4	27,4	4528
	Femme	10,9	53,3	35,8	4927
Total		17,3	51,0	31,8	9455
GROUPE D'AGE	15-24	31,5	47,5	20,9	1152
	25-34	20,4	50,5	29,1	1610
	35-44	18,3	53,1	28,6	1809
	45-54	13,9	56,0	30,1	1583
	55-64	14,1	57,6	28,3	1301
	65-74	11,9	51,4	36,7	1181
	75 +	5,1	32,4	62,5	819
Total		17,3	51,0	31,8	9455
NIVEAU D'INSTRUCTION	Pas de diplôme	5,7	26,0	68,3	209
	Enseignement primaire	9,1	45,8	45,1	1332
	Secondaire inférieur	14,6	47,5	37,9	1760
	Secondaire supérieur	21,5	50,5	27,9	2711
	Enseignement supérieur	19,0	57,6	23,4	3139
Total		17,2	51,1	31,7	9151
NIVEAU D'URBANISATION	Bruxelles	13,0	48,9	38,1	2301
	Zone urbaine	13,8	50,0	36,3	1567
	Zone semi-urbaine	19,8	53,2	27,1	3073
	Zone rurale	17,2	49,2	33,5	2514
Total		17,3	51,0	31,8	9455
LIEU DE RESIDENCE	Région Flamande	17,0	53,6	29,5	3284
	Région Bruxelloise	13,0	48,9	38,1	2301
	Région Wallonne	19,4	45,8	34,8	3870
Total		17,3	51,0	31,8	9455
ANNEE	1997	17,9	49,2	32,9	7800
	2001	17,3	51,0	31,8	9455
Total 1997 et 2001		17,6	50,1	32,3	17255

Indicateur AP01\_2

Calculé seulement chez les 15 ans et plus

## BELGIQUE

POPULATION A RISQUE (%) PAR MANQUE D'ACTIVITE PHYSIQUE  
Enquête de Santé par Interview, Belgique, 2001

		Non (activités hebdoma- daires)	Oui (sédenta- rité)	Total
		%	%	N
SEXE	Homme	72,6	27,4	4528
	Femme	64,2	35,8	4927
Total		68,2	31,8	9455
GROUPE D'AGE	15-24	79,1	20,9	1152
	25-34	70,9	29,1	1610
	35-44	71,4	28,6	1809
	45-54	69,9	30,1	1583
	55-64	71,7	28,3	1301
	65-74	63,3	36,7	1181
	75 +	37,5	62,5	819
Total		68,2	31,8	9455
NIVEAU D'INSTRUCTION	Pas de diplôme	31,7	68,3	209
	Enseignement primaire	54,9	45,1	1332
	Secondaire inférieur	62,1	37,9	1760
	Secondaire supérieur	72,1	27,9	2711
	Enseignement supérieur	76,6	23,4	3139
Total		68,3	31,7	9151
NIVEAU D'URBANISATION	Bruxelles	61,9	38,1	2301
	Zone urbaine	63,7	36,3	1567
	Zone semi-urbaine	72,9	27,1	3073
	Zone rurale	66,5	33,5	2514
Total		68,2	31,8	9455
LIEU DE RESIDENCE	Région Flamande	70,5	29,5	3284
	Région Bruxelloise	61,9	38,1	2301
	Région Wallonne	65,2	34,8	3870
Total		68,2	31,8	9455
ANNEE	1997	67,1	32,9	7800
	2001	68,2	31,8	9455
Total 1997 et 2001		67,7	32,3	17255

Indicateur AP01\_3

Calculé seulement chez les 15 ans et plus

## BELGIQUE

DISTRIBUTION DE LA POPULATION (%) SUIVANT QU'ELLE PRATIQUE OU NON  
UNE ACTIVITE PHYSIQUE AU MOINS UN JOUR PAR SEMAINE  
Enquête de Santé par Interview, Belgique, 2001

		Oui	Non	Total
		%	%	N
SEXE	Homme	40,6	59,4	4517
	Femme	25,4	74,6	4904
Total		32,7	67,3	9421
GROUPE D'AGE	15-24	57,8	42,2	1128
	25-34	42,3	57,7	1608
	35-44	35,4	64,6	1827
	45-54	29,2	70,8	1578
	55-64	27,3	72,7	1293
	65-74	17,7	82,3	1173
	75 +	4,3	95,7	814
Total		32,7	67,3	9421
NIVEAU D'INSTRUCTION	Pas de diplôme	10,1	89,9	215
	Enseignement primaire	13,8	86,2	1340
	Secondaire inférieur	28,1	71,9	1754
	Secondaire supérieur	35,7	64,3	2700
	Enseignement supérieur	42,3	57,7	3111
Total		32,7	67,3	9120
NIVEAU D'URBANISATION	Bruxelles	26,0	74,0	2298
	Zone urbaine	31,8	68,2	1551
	Zone semi-urbaine	34,6	65,4	3094
	Zone rurale	32,8	67,2	2478
Total		32,7	67,3	9421
LIEU DE RESIDENCE	Région Flamande	35,9	64,1	3259
	Région Bruxelloise	26,0	74,0	2298
	Région Wallonne	27,8	72,2	3864
Total		32,7	67,3	9421
ANNEE	1997	32,1	67,9	7623
	2001	32,7	67,3	9421
Total 1997 et 2001		32,4	67,6	17044

Indicateur AP02\_2  
Calculé seulement chez les 15 ans et plus

## BELGIQUE

## DEPENSE MOYENNE EN ENERGIE (METS/mins) PAR SEMAINE

Enquête de Santé par Interview, Belgique, 2001

		Moyenne	p 25	p 50	p 75	Total N
SEXE	Homme	5035,5	579,0	2034,0	6453,0	3867
	Femme	3346,0	240,0	1238,0	4068,0	4210
Total		4156,8	387,5	1470,0	4965,0	8077
GROUPE D'AGE	15-24	4320,6	690,0	1935,0	4986,0	967
	25-34	5000,5	636,0	1900,0	6504,0	1338
	35-44	5510,5	558,0	2106,0	7176,0	1561
	45-54	4135,1	396,0	1440,0	5139,0	1355
	55-64	3763,9	480,0	1533,0	4965,0	1091
	65-74	3179,0	132,0	1200,0	3937,5	1040
	75 +	1330,1	,0	231,0	1639,5	725
Total		4156,8	387,5	1470,0	4965,0	8077
NIVEAU D'INSTRUCTION	Pas de diplôme	2358,1	,0	693,0	2520,0	182
	Enseignement primaire	3167,5	,0	792,0	3732,0	1164
	Secondaire inférieur	4380,9	198,0	1386,0	5760,0	1540
	Secondaire supérieur	5038,6	594,0	2106,0	6780,0	2387
	Enseignement supérieur	3767,3	582,0	1530,0	4158,0	2587
Total		4165,0	378,0	1470,0	4965,0	7860
NIVEAU D'URBANISATION	Bruxelles	3101,5	346,5	1386,0	3066,0	1541
	Zone urbaine	3547,4	346,5	1386,0	3954,0	1421
	Zone semi-urbaine	4042,0	480,0	1638,0	4914,0	2850
	Zone rurale	4878,8	198,0	1506,0	6930,0	2265
Total		4156,8	387,5	1470,0	4965,0	8077
LIEU DE RESIDENCE	Région Flamande	4194,7	396,0	1539,0	5139,0	3071
	Région Bruxelloise	3101,5	346,5	1386,0	3066,0	1541
	Région Wallonne	4337,9	346,5	1455,0	5139,0	3465
Total		4156,8	387,5	1470,0	4965,0	8077

Indicateur AP\_04

Calculé seulement chez les 15 ans et plus

## BELGIQUE

DISTRIBUTION DE LA POPULATION (%) EN FONCTION  
DE LA PRATIQUE OU NON D'UNE ACTIVITE PHYSIQUE  
SUFFISANTE POUR UN IMPACT POSITIF SUR LA SANTE  
Enquête de Santé par Interview, Belgique, 2001

		Oui	Non	Total
		%	%	N
SEXE	Homme	54,1	45,9	4129
	Femme	39,1	60,9	4537
Total		46,3	53,7	8666
GROUPE D'AGE	15-24	56,5	43,5	1031
	25-34	51,9	48,1	1446
	35-44	54,7	45,3	1662
	45-54	45,3	54,7	1460
	55-64	43,8	56,2	1177
	65-74	38,2	61,8	1112
	75 +	19,0	81,0	778
Total		46,3	53,7	8666
NIVEAU D'INSTRUCTION	Pas de diplôme	27,6	72,4	196
	Enseignement primaire	33,0	67,0	1251
	Secondaire inférieur	42,8	57,2	1653
	Secondaire supérieur	52,1	47,9	2538
	Enseignement supérieur	50,0	50,0	2784
Total		46,3	53,7	8422
NIVEAU D'URBANISATION	Bruxelles	31,0	69,0	1878
	Zone urbaine	40,6	59,4	1479
	Zone semi-urbaine	49,3	50,7	2946
	Zone rurale	49,5	50,5	2363
Total		46,3	53,7	8666
LIEU DE RESIDENCE	Région Flamande	48,5	51,5	3161
	Région Bruxelloise	31,0	69,0	1878
	Région Wallonne	45,8	54,2	3627
Total		46,3	53,7	8666

Indicateur AP\_05

Calculé seulement chez les 15 ans et plus

## FLANDRE

DISTRIBUTION DE LA POPULATION (%) EN FONCTION DU NIVEAU D'ACTIVITE PHYSIQUE  
Enquête de Santé par Interview, Belgique, 2001

		Entraîne- ment intensif / sport 4 heures semaine	Sport < 4 heures /activités légères	Activités de type sédentai- re	Total
		%	%	%	N
SEXE	Homme	23,9	50,3	25,8	1615
	Femme	10,6	56,6	32,8	1669
Total		17,0	53,6	29,5	3284
GROUPE D'AGE	15-24	32,0	49,0	19,0	413
	25-34	19,8	52,0	28,2	537
	35-44	19,5	54,9	25,6	611
	45-54	13,4	60,5	26,0	559
	55-64	13,1	61,1	25,8	506
	65-74	10,2	56,4	33,4	409
	75 +	4,7	32,8	62,5	249
Total		17,0	53,6	29,5	3284
NIVEAU D'INSTRUCTION	Pas de diplôme	4,2	22,8	73,0	65
	Enseignement primaire	8,4	48,0	43,6	458
	Secondaire inférieur	13,6	50,7	35,7	625
	Secondaire supérieur	22,2	54,1	23,7	1044
	Enseignement supérieur	18,7	59,6	21,7	1048
Total		17,0	53,6	29,5	3240
NIVEAU D'URBANISATION	Zone urbaine	13,7	51,0	35,4	777
	Zone semi-urbaine	20,3	53,8	25,9	1654
	Zone rurale	13,8	55,3	30,9	853
Total		17,0	53,6	29,5	3284
ANNEE	1997	18,4	52,9	28,7	2771
	2001	17,0	53,6	29,5	3284
Total 1997 et 2001		17,6	53,3	29,1	6055

Indicateur AP01\_2

Calculé seulement chez les 15 ans et plus

## FLANDRE

POPULATION A RISQUE (%) PAR MANQUE D'ACTIVITE PHYSIQUE  
Enquête de Santé par Interview, Belgique, 2001

		Non (activités hebdoma- -daires)	Oui (sédenta- rité)	Total
		%	%	N
SEXE	Homme	74,2	25,8	1615
	Femme	67,2	32,8	1669
Total		70,5	29,5	3284
GROUPE D'AGE	15-24	81,0	19,0	413
	25-34	71,8	28,2	537
	35-44	74,4	25,6	611
	45-54	74,0	26,0	559
	55-64	74,2	25,8	506
	65-74	66,6	33,4	409
	75 +	37,5	62,5	249
Total		70,5	29,5	3284
NIVEAU D'INSTRUCTION	Pas de diplôme	27,0	73,0	65
	Enseignement primaire	56,4	43,6	458
	Secondaire inférieur	64,3	35,7	625
	Secondaire supérieur	76,3	23,7	1044
	Enseignement supérieur	78,3	21,7	1048
Total		70,5	29,5	3240
NIVEAU D'URBANISATION	Zone urbaine	64,6	35,4	777
	Zone semi-urbaine	74,1	25,9	1654
	Zone rurale	69,1	30,9	853
Total		70,5	29,5	3284
ANNEE	1997	71,3	28,7	2771
	2001	70,5	29,5	3284
Total 1997 et 2001		70,9	29,1	6055

Indicateur AP01\_3

Calculé seulement chez les 15 ans et plus



## FLANDRE

DISTRIBUTION DE LA POPULATION (%) SUIVANT QU'ELLE PRATIQUE OU NON  
UNE ACTIVITE PHYSIQUE AU MOINS UN JOUR PAR SEMAINE  
Enquête de Santé par Interview, Belgique, 2001

		Oui	Non	Total
		%	%	N
SEXE	Homme	43,9	56,1	1609
	Femme	28,6	71,4	1650
Total		35,9	64,1	3259
GROUPE D'AGE	15-24	59,3	40,7	409
	25-34	44,8	55,2	529
	35-44	40,1	59,9	615
	45-54	34,0	66,0	555
	55-64	32,2	67,8	500
	65-74	20,5	79,5	406
	75 +	4,0	96,0	245
Total		35,9	64,1	3259
NIVEAU D'INSTRUCTION	Pas de diplôme	8,1	91,9	68
	Enseignement primaire	14,8	85,2	454
	Secondaire inférieur	33,2	66,8	620
	Secondaire supérieur	39,1	60,9	1040
	Enseignement supérieur	45,9	54,1	1034
Total		35,8	64,2	3216
NIVEAU D'URBANISATION	Zone urbaine	32,9	67,1	772
	Zone semi-urbaine	36,3	63,7	1653
	Zone rurale	37,9	62,1	834
Total		35,9	64,1	3259
ANNEE	1997	36,6	63,4	2708
	2001	35,9	64,1	3259
Total 1997 et 2001		36,2	63,8	5967

Indicateur AP02\_2

Calculé seulement chez les 15 ans et plus

## FLANDRE

DEPENSE MOYENNE EN ENERGIE (METS/mins) PAR SEMAINE  
Enquête de Santé par Interview, Belgique, 2001

		Moyenne	p 25	p 50	p 75	Total
						N
SEXE	Homme	5047,7	542,0	2019,0	6600,0	1516
	Femme	3403,8	247,5	1306,5	4158,0	1555
Total		4194,7	396,0	1539,0	5139,0	3071
GROUPE D'AGE	15-24	4586,6	600,0	1920,0	5678,0	377
	25-34	4835,9	594,0	1710,0	6132,0	503
	35-44	5591,1	594,0	2160,0	7146,0	578
	45-54	4098,2	438,0	1626,0	5544,0	522
	55-64	3702,3	480,0	1680,0	5544,0	465
	65-74	3476,0	198,0	1386,0	4212,0	393
	75 +	1315,2	,0	198,0	1765,0	233
Total		4194,7	396,0	1539,0	5139,0	3071
NIVEAU D'INSTRUCTION	Pas de diplôme	2315,4	,0	693,0	2520,0	61
	Enseignement primaire	3196,7	,0	792,0	3972,0	426
	Secondaire inférieur	4411,4	198,0	1386,0	5838,0	580
	Secondaire supérieur	5141,3	594,0	2302,0	7092,0	992
	Enseignement supérieur	3717,6	594,0	1539,0	4038,0	973
Total		4205,3	396,0	1539,0	5139,0	3032
NIVEAU D'URBANISATION	Zone urbaine	3601,2	346,5	1386,0	3954,0	740
	Zone semi-urbaine	4032,7	457,0	1591,0	4878,0	1521
	Zone rurale	4959,5	198,0	1611,0	7440,0	810
Total		4194,7	396,0	1539,0	5139,0	3071

Indicateur AP\_04

Calculé seulement chez les 15 ans et plus

## FLANDRE

DISTRIBUTION DE LA POPULATION (%) EN FONCTION  
DE LA PRATIQUE OU NON D'UNE ACTIVITE PHYSIQUE  
SUFFISANTE POUR UN IMPACT POSITIF SUR LA SANTE  
Enquête de Santé par Interview, Belgique, 2001

		Oui	Non	Total
		%	%	N
SEXE	Homme	54,9	45,1	1562
	Femme	42,5	57,5	1599
Total		48,5	51,5	3161
GROUPE D'AGE	15-24	58,4	41,6	393
	25-34	52,4	47,6	519
	35-44	58,6	41,4	594
	45-54	47,7	52,3	537
	55-64	43,9	56,1	476
	65-74	42,8	57,2	401
	75 +	20,7	79,3	241
Total		48,5	51,5	3161
NIVEAU D'INSTRUCTION	Pas de diplôme	27,5	72,5	63
	Enseignement primaire	34,6	65,4	440
	Secondaire inférieur	44,0	56,0	602
	Secondaire supérieur	55,9	44,1	1012
	Enseignement supérieur	51,6	48,4	1005
Total		48,5	51,5	3122
NIVEAU D'URBANISATION	Zone urbaine	40,8	59,2	758
	Zone semi-urbaine	49,8	50,2	1571
	Zone rurale	52,5	47,5	832
Total		48,5	51,5	3161

Indicateur AP\_05

Calculé seulement chez les 15 ans et plus

## BRUXELLES

DISTRIBUTION DE LA POPULATION (%) EN FONCTION DU NIVEAU D'ACTIVITE PHYSIQUE  
Enquête de Santé par Interview, Belgique, 2001

		Entraîne- ment intensif / sport 4 heures semaine	Sport < 4 heures /activités légères	Activités de type sédentai- re	Total
		%	%	%	N
SEXE	Homme	18,4	48,2	33,3	1060
	Femme	8,1	49,5	42,4	1241
Total		13,0	48,9	38,1	2301
GROUPE D'AGE	15-24	30,9	47,0	22,1	237
	25-34	15,0	51,4	33,6	449
	35-44	10,5	51,8	37,6	485
	45-54	10,4	51,5	38,1	346
	55-64	11,0	53,0	36,0	278
	65-74	6,5	47,2	46,3	260
	75 +	3,5	33,4	63,1	246
Total		13,0	48,9	38,1	2301
NIVEAU D'INSTRUCTION	Pas de diplôme	11,8	33,0	55,2	95
	Enseignement primaire	9,7	41,2	49,2	305
	Secondaire inférieur	9,3	46,6	44,1	317
	Secondaire supérieur	12,0	48,8	39,2	530
	Enseignement supérieur	16,0	54,0	30,0	948
Total		12,9	48,9	38,2	2195
ANNEE	1997	13,1	45,6	41,2	2241
	2001	13,0	48,9	38,1	2301
Total 1997 et 2001		13,1	47,4	39,6	4542

Indicateur AP01\_2

Calculé seulement chez les 15 ans et plus

## BRUXELLES

POPULATION A RISQUE (%) PAR MANQUE D'ACTIVITE PHYSIQUE  
Enquête de Santé par Interview, Belgique, 2001

		Non (activités hebdoma- -daires)	Oui (sédenta- rité)	Total
		%	%	N
SEXE	Homme	66,7	33,3	1060
	Femme	57,6	42,4	1241
Total		61,9	38,1	2301
GROUPE D'AGE	15-24	77,9	22,1	237
	25-34	66,4	33,6	449
	35-44	62,4	37,6	485
	45-54	61,9	38,1	346
	55-64	64,0	36,0	278
	65-74	53,7	46,3	260
	75 +	36,9	63,1	246
Total		61,9	38,1	2301
NIVEAU D'INSTRUCTION	Pas de diplôme	44,8	55,2	95
	Enseignement primaire	50,8	49,2	305
	Secondaire inférieur	55,9	44,1	317
	Secondaire supérieur	60,8	39,2	530
	Enseignement supérieur	70,0	30,0	948
Total		61,8	38,2	2195
ANNEE	1997	58,8	41,2	2241
	2001	61,9	38,1	2301
Total 1997 et 2001		60,4	39,6	4542

Indicateur AP01\_3

Calculé seulement chez les 15 ans et plus

## BRUXELLES

DISTRIBUTION DE LA POPULATION (%) SUIVANT QU'ELLE PRATIQUE OU NON  
UNE ACTIVITE PHYSIQUE AU MOINS UN JOUR PAR SEMAINE  
Enquête de Santé par Interview, Belgique, 2001

		Oui	Non	Total
		%	%	N
SEXE	Homme	33,2	66,8	1058
	Femme	19,6	80,4	1240
Total		26,0	74,0	2298
GROUPE D'AGE	15-24	52,1	47,9	231
	25-34	38,7	61,3	448
	35-44	26,7	73,3	488
	45-54	22,2	77,8	347
	55-64	18,8	81,2	283
	65-74	7,4	92,6	257
	75 +	4,5	95,5	244
Total		26,0	74,0	2298
NIVEAU D'INSTRUCTION	Pas de diplôme	13,8	86,2	94
	Enseignement primaire	14,1	85,9	308
	Secondaire inférieur	19,3	80,7	318
	Secondaire supérieur	22,1	77,9	528
	Enseignement supérieur	36,4	63,6	945
Total		26,2	73,8	2193
ANNEE	1997	26,6	73,4	2184
	2001	26,0	74,0	2298
Total 1997 et 2001		26,3	73,7	4482

Indicateur AP02\_2

Calculé seulement chez les 15 ans et plus

## BRUXELLES

DEPENSE MOYENNE EN ENERGIE (METS/mins) PAR SEMAINE  
Enquête de Santé par Interview, Belgique, 2001

		Moyenne	p 25	p 50	p 75	Total N
SEXE	Homme	3802,1	480,0	1426,5	4158,0	698
	Femme	2480,5	297,0	1173,0	2772,0	843
Total		3101,5	346,5	1386,0	3066,0	1541
GROUPE D'AGE	15-24	3971,9	960,0	2331,0	4320,0	152
	25-34	3110,4	480,0	1386,0	2799,0	269
	35-44	4021,7	346,5	1386,0	4158,0	350
	45-54	3522,2	480,0	1386,0	3186,0	228
	55-64	2977,5	462,0	1386,0	2820,0	167
	65-74	1729,1	66,0	693,0	2079,0	183
	75 +	1303,6	,0	396,0	1386,0	192
Total		3101,5	346,5	1386,0	3066,0	1541
NIVEAU D'INSTRUCTION	Pas de diplôme	2160,4	,0	742,5	2772,0	72
	Enseignement primaire	2854,8	99,0	990,0	2915,5	213
	Secondaire inférieur	3835,2	264,0	1386,0	4638,0	226
	Secondaire supérieur	3891,8	462,0	1386,0	3279,0	363
	Enseignement supérieur	2642,3	462,0	1356,0	2838,0	604
Total		3136,4	346,5	1386,0	3066,0	1478

Indicateur AP\_04

Calculé seulement chez les 15 ans et plus

## BRUXELLES

DISTRIBUTION DE LA POPULATION (%) EN FONCTION  
DE LA PRATIQUE OU NON D'UNE ACTIVITE PHYSIQUE  
SUFFISANTE POUR UN IMPACT POSITIF SUR LA SANTE  
Enquête de Santé par Interview, Belgique, 2001

		Oui	Non	Total
		%	%	N
SEXE	Homme	38,1	61,9	850
	Femme	24,8	75,2	1028
Total		31,0	69,0	1878
GROUPE D'AGE	15-24	51,7	48,3	181
	25-34	35,3	64,7	332
	35-44	31,6	68,4	410
	45-54	32,5	67,5	280
	55-64	32,1	67,9	223
	65-74	17,2	82,8	225
	75 +	11,0	89,0	227
Total		31,0	69,0	1878
NIVEAU D'INSTRUCTION	Pas de diplôme	20,9	79,1	83
	Enseignement primaire	22,0	78,0	256
	Secondaire inférieur	32,6	67,4	279
	Secondaire supérieur	29,0	71,0	455
	Enseignement supérieur	36,3	63,7	727
Total		31,0	69,0	1800

Indicateur AP\_05

Calculé seulement chez les 15 ans et plus



## WALLONIE

DISTRIBUTION DE LA POPULATION (%) EN FONCTION DU NIVEAU D'ACTIVITE PHYSIQUE  
Enquête de Santé par Interview, Belgique, 2001

		Entraîne- ment intensif / sport 4 heures semaine	Sport < 4 heures /activités légères	Activités de type sédentai- re	Total
		%	%	%	N
SEXE	Homme	26,8	44,4	28,8	1853
	Femme	12,5	47,1	40,3	2017
Total		19,4	45,8	34,8	3870
GROUPE D'AGE	15-24	30,8	44,4	24,8	502
	25-34	23,8	46,5	29,7	624
	35-44	18,2	49,7	32,1	713
	45-54	16,1	47,6	36,3	678
	55-64	17,5	51,2	31,3	517
	65-74	17,8	41,3	41,0	512
	75 +	6,7	30,9	62,4	324
Total		19,4	45,8	34,8	3870
NIVEAU D'INSTRUCTION	Pas de diplôme	5,0	32,0	63,0	49
	Enseignement primaire	10,4	42,2	47,4	569
	Secondaire inférieur	18,3	40,2	41,5	818
	Secondaire supérieur	22,7	42,6	34,8	1137
	Enseignement supérieur	20,9	54,8	24,3	1143
Total		19,2	46,2	34,6	3716
NIVEAU D'URBANISATION	Zone urbaine	14,3	45,0	40,7	790
	Zone semi-urbaine	18,1	51,4	30,5	1419
	Zone rurale	21,4	41,8	36,8	1661
Total		19,4	45,8	34,8	3870
ANNEE	1997	18,5	43,6	37,9	2788
	2001	19,4	45,8	34,8	3870
Total 1997 et 2001		19,0	44,7	36,3	6658

Indicateur AP01\_2

Calculé seulement chez les 15 ans et plus

## WALLONIE

POPULATION A RISQUE (%) PAR MANQUE D'ACTIVITE PHYSIQUE  
Enquête de Santé par Interview, Belgique, 2001

		Non (activités hebdoma- -daires)	Oui (sédenta- rité)	Total
		%	%	N
SEXE	Homme	71,2	28,8	1853
	Femme	59,7	40,3	2017
Total		65,2	34,8	3870
GROUPE D'AGE	15-24	75,2	24,8	502
	25-34	70,3	29,7	624
	35-44	67,9	32,1	713
	45-54	63,7	36,3	678
	55-64	68,7	31,3	517
	65-74	59,0	41,0	512
	75 +	37,6	62,4	324
Total		65,2	34,8	3870
NIVEAU D'INSTRUCTION	Pas de diplôme	37,0	63,0	49
	Enseignement primaire	52,6	47,4	569
	Secondaire inférieur	58,5	41,5	818
	Secondaire supérieur	65,2	34,8	1137
	Enseignement supérieur	75,7	24,3	1143
Total		65,4	34,6	3716
NIVEAU D'URBANISATION	Zone urbaine	59,3	40,7	790
	Zone semi-urbaine	69,5	30,5	1419
	Zone rurale	63,2	36,8	1661
Total		65,2	34,8	3870
ANNEE	1997	62,1	37,9	2788
	2001	65,2	34,8	3870
Total 1997 et 2001		63,7	36,3	6658

Indicateur AP01\_3

Calculé seulement chez les 15 ans et plus

## WALLONIE

DISTRIBUTION DE LA POPULATION (%) SUIVANT QU'ELLE PRATIQUE OU NON  
UNE ACTIVITE PHYSIQUE AU MOINS UN JOUR PAR SEMAINE  
Enquête de Santé par Interview, Belgique, 2001

		Oui	Non	Total
		%	%	N
SEXE	Homme	35,8	64,2	1850
	Femme	20,2	79,8	2014
Total		27,8	72,2	3864
GROUPE D'AGE	15-24	56,5	43,5	488
	25-34	37,5	62,5	631
	35-44	28,1	71,9	724
	45-54	21,3	78,7	676
	55-64	19,3	80,7	510
	65-74	15,2	84,8	510
	75 +	5,2	94,8	325
Total		27,8	72,2	3864
NIVEAU D'INSTRUCTION	Pas de diplôme	14,9	85,1	53
	Enseignement primaire	11,6	88,4	578
	Secondaire inférieur	18,4	81,6	816
	Secondaire supérieur	31,2	68,8	1132
	Enseignement supérieur	37,0	63,0	1132
Total		27,7	72,3	3711
NIVEAU D'URBANISATION	Zone urbaine	26,3	73,7	779
	Zone semi-urbaine	29,7	70,3	1441
	Zone rurale	26,6	73,4	1644
Total		27,8	72,2	3864
ANNEE	1997	25,6	74,4	2731
	2001	27,8	72,2	3864
Total 1997 et 2001		26,7	73,3	6595

Indicateur AP02\_2

Calculé seulement chez les 15 ans et plus

## WALLONIE

DEPENSE MOYENNE EN ENERGIE (METS/mins) PAR SEMAINE  
Enquête de Santé par Interview, Belgique, 2001

		Moyenne	p 25	p 50	p 75	Total N
SEXE	Homme	5315,6	594,0	2316,0	6897,0	1653
	Femme	3436,7	198,0	1173,0	4158,0	1812
Total		4337,9	346,5	1455,0	5139,0	3465
GROUPE D'AGE	15-24	3795,7	730,0	1980,0	4506,0	438
	25-34	5817,7	840,0	2786,0	7920,0	566
	35-44	5705,7	426,0	2319,0	7866,0	633
	45-54	4369,2	297,0	1194,0	4800,0	605
	55-64	4084,4	462,0	1440,0	5013,0	459
	65-74	2855,1	99,0	960,0	3792,0	464
	75 +	1377,2	,0	264,0	1386,0	300
Total		4337,9	346,5	1455,0	5139,0	3465
NIVEAU D'INSTRUCTION	Pas de diplôme	2706,5	,0	396,0	3897,0	49
	Enseignement primaire	3177,6	,0	693,0	3066,0	525
	Secondaire inférieur	4419,6	264,0	1485,0	5784,0	734
	Secondaire supérieur	5011,5	445,5	1746,0	6030,0	1032
	Enseignement supérieur	4206,5	495,0	1533,0	4986,0	1010
Total		4329,2	346,5	1455,0	5106,0	3350
NIVEAU D'URBANISATION	Zone urbaine	3255,8	247,5	1386,0	3930,0	681
	Zone semi-urbaine	4068,6	544,0	1680,0	4950,0	1329
	Zone rurale	4771,8	198,0	1386,0	5826,0	1455
Total		4337,9	346,5	1455,0	5139,0	3465

Indicateur AP\_04

Calculé seulement chez les 15 ans et plus

## WALLONIE

DISTRIBUTION DE LA POPULATION (%) EN FONCTION  
DE LA PRATIQUE OU NON D'UNE ACTIVITE PHYSIQUE  
SUFFISANTE POUR UN IMPACT POSITIF SUR LA SANTE  
Enquête de Santé par Interview, Belgique, 2001

		Oui	Non	Total
		%	%	N
SEXE	Homme	56,9	43,1	1717
	Femme	35,6	64,4	1910
Total		45,8	54,2	3627
GROUPE D'AGE	15-24	53,3	46,7	457
	25-34	55,2	44,8	595
	35-44	52,6	47,4	658
	45-54	43,8	56,2	643
	55-64	46,8	53,2	478
	65-74	34,3	65,7	486
	75 +	17,9	82,1	310
Total		45,8	54,2	3627
NIVEAU D'INSTRUCTION	Pas de diplôme	35,2	64,8	50
	Enseignement primaire	32,4	67,6	555
	Secondaire inférieur	42,6	57,4	772
	Secondaire supérieur	48,5	51,5	1071
	Enseignement supérieur	51,1	48,9	1052
Total		45,8	54,2	3500
NIVEAU D'URBANISATION	Zone urbaine	39,5	60,5	721
	Zone semi-urbaine	47,7	52,3	1375
	Zone rurale	45,5	54,5	1531
Total		45,8	54,2	3627

Indicateur AP\_05

Calculé seulement chez les 15 ans et plus